

ABONNEMENTS :

Table with subscription rates for Canada and the United States, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et Administration : 71a RUE S. JACQUES MONTREAL. TÉLÉPHONES : ADMINISTRATION : an 7461 RÉDACTION : Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS !

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DU ROI

L'Angleterre était hier M. Poincaré. Le télégraphe nous apprend qu'en l'honneur du Président de la République, les décorateurs de Londres avaient sorti tout leur français et que partout s'élevaient les inscriptions françaises.

C'est la Saint-Jean-Baptiste du Roi, disait hier soir en riant un brave homme d'ouvrier, et le mot n'est pas mal trouvé. — L'Orange Sentinel devrait avoir une crise de nerfs, ajoutait un autre.

L'incident offre en effet un côté pittoresque qui frappe l'imagination, mais il contient plus d'une leçon sérieuse.

Il souligne d'abord la place que tient dans les relations internationales la langue française. En plein cœur de Londres, qu'il s'agisse d'une réunion de délégués des nations balkaniques, d'une conférence d'ambassadeurs de toutes les grandes puissances européennes ou d'une réception offerte par le Roi d'Angleterre au Président de la France, c'est le français qui tient la place d'honneur.

Pourquoi de fanatiques imbéciles voudraient-ils empêcher un groupe quelconque de Canadiens de parler la langue qui a dans le monde, une telle primauté?

Mais cela, c'est, pourrait-on dire, le côté sentimental. Il faut bien voir que l'incident de Londres souligne également la valeur pratique du français.

Si l'on parle français dans toutes les conférences internationales, ce n'est pas simplement pour se conformer à une antique tradition; c'est aussi parce que le français est, à un certain niveau social, la plus répandue de toutes les langues modernes et que, dans maints pays, c'est la grande langue auxiliaire.

Un certain nombre d'ignorants, incapables de voir au delà des frontières immédiates, s'imaginent volontiers que l'anglais est la seule langue commerciale du monde. Leur suffirait-il d'ouvrir les rapports officiels du gouvernement canadien pour constater que, sur de vastes espaces de la planète, c'est le français qui sert d'intermédiaire commercial entre les pays.

Plus nos relations commerciales s'étendent, plus la connaissance du français sera nécessaire aux hommes d'affaires canadiens, plus les jeunes Canadiens-français trouveront précieux et d'utilité pratique l'idiotisme qu'ils ont reçu en héritage.

Une fois de plus l'instinct de race, le sentiment de la dignité humaine s'accorderont avec le sens des nécessités immédiates.

A toutes les raisons d'ordre moral que nous-avons de garder, de parler et d'écrire convenablement notre langue, s'ajoutent et s'ajoutent de plus en plus des raisons d'affaires.

Cela finira par payer, d'être patriote.

Omer HEROUX.

Importations et exportations

Le commerce canadien continue à la hausse. La statistique de chaque mois constate une augmentation considérable sur celle de l'an dernier. En avril et mai nos importations et exportations représentent un chiffre de cent soixante-quatre millions, soit quatre-vingt millions de plus que durant la période correspondante de 1912.

On rapporte que le grand-maître des Sénoussites a proclamé la guerre sainte et qu'il invite tous les croyants du désert à se rallier sous ses drapeaux.

C'est peut-être une nouvelle campagne d'Abyssinie qui commence, et les Italiens peuvent redouter une répétition de l'humiliante défaite d'Adoua; mais ils sont trop engagés dans cette aventure pour s'en tenir aux maigres résultats obtenus jusqu'aujourd'hui.

L'honneur national et l'intérêt matériel du peuple italien mettent le gouvernement de Rome dans l'obligation de terminer sa conquête.

Uldéric TREMBLAY.

Encore les amendements Coldwell

La Patrie reproduisait hier la majeure partie d'un article du Manitoba qui prétend répondre au paragraphe que, dans l'un de ses derniers articles, M. Bourassa consacrait incidemment aux amendements Coldwell.

Débarassé de ses à-côté, l'article se résume à assez peu de chose. Le Manitoba croit avoir établi déjà la "parfaite efficacité" de la loi Coldwell, "du moment que les uns et les autres voudront s'en servir avec droiture"; il prétend que "la clause qui défend de séparer les enfants suivant leur religion", et qu'on a laissé subsister dans la loi, "n'est qu'une disposition générale virtuellement abrogée à toutes les fins pour lesquelles les amendements Coldwell ont été passés."

Nous souhaitons — et nous l'avons dit déjà — que cette optimiste interprétation soit justifiée en droit et que les faits la viennent, le plus tôt possible, confirmer; mais le fait brutal auquel nous ne pouvons rien, c'est que les amendements Coldwell n'ont jusqu'ici produit aucun effet visible, et que la double taxe pèse comme avant sur tous les catholiques des centres mixtes.

M. Bernier et deux de ses collègues français de la législature du Manitoba ayant dit le contraire, et leurs affirmations ayant reçu dans la province de Québec une publicité très considérable, nous avons dû la confronter avec les faits. M. Bernier a depuis reconnu, dans une lettre postérieure de plus d'un an à sa première déclaration, l'existence persistante de la double taxe.

C'était nous donner raison sur la question de fait, et l'article que le journal la Patrie ne conteste plus ce point.

Le Manitoba enregistre simplement un plaidoyer de bonne foi. Il prétend qu'au moment où ils signèrent leurs lettres les députés manitobains "avaient le droit de croire que la double taxe était abolie, puis-que tout le monde paraissait d'accord sur la portée des amendements

de 1912 et sur l'opportunité de leur mise en pratique immédiate."

On pourrait contester cette unité d'opinion, mais cela nous mènerait trop loin. Le fait incontestable, c'est que les députés ne nous ont point dit qu'ils avaient raison de croire que la double taxe serait abolie, mais bien qu'elle l'était; et c'est ce qui nous a contraints de rappeler qu'elle ne l'était pas.

Sur ce dernier point, l'accord est aujourd'hui parfait.

Souhaitons à M. le ministre Bernier d'avoir l'honneur et le plaisir d'établir enfin, par des faits patents, la justesse de son interprétation des amendements Coldwell.

D. H.

BILLET DU SOIR.

DIRA, DIRA PAS

L'avocat de la ville, après avoir lu et relu le testament problématique qu'il vient de recevoir de France, ne parvient pas à le déchiffrer; un ému de M. Meurling lègue son immense fortune à "l'Anonyme patriote qui du même coup a sauvé l'Angleterre et la France".

Quel est donc cet illustre inconnu, quel est donc ce légataire si vaguement désigné?

Après de longues et laborieuses consultations, on trouve enfin une piste. Un clerc, très perspicace, assure qu'il ne peut s'agir que des articles patriotards dont la reproduction, à quatorze sous le pouce carré, était due à la munificence d'un personnage demeuré mystérieux.

Sur l'instinct d'un délégué est chargé d'aller se renseigner au foyer principal de la campagne. Un quart d'heure plus tard, il est reçu avec beaucoup d'amabilité par un des maîtres-scribes de l'usine: — Vous désirez?... — Connaitre le nom de celui qui payait les quatorze sous du pouce...

Le scribe en entendant ces mots devient pourpre, il passe du rouge au bleu, son rictus s'élargit, ses yeux flamment, et un cri rauque s'échappe de sa poitrine haletante; il siffle: — Vampire!!!!

Le visiteur interloqué retraite vers les angles de la pièce, ne comprenant rien à cette scène désordonnée.

Il se risque de nouveau: — Mais, Monsieur, vous ne m'avez pas compris... il s'agit d'un testament et nous voudrions connaître le modeste patriote qui paye sans compter, l'excellente littérature destinée à sauver l'Angleterre et la France... à raison de quatorze sous le pouce...

L'hôte s'est quelque peu calmé, mais aux mots pourtant bien inoffensifs de "quatorze sous le pouce", il devient complètement furieux, bondit comme un fauve vers le visiteur qui s'empresse de fuir, et il le point menaçant, le plus loin qu'il peut le suivre des yeux; il lui crache à pleins poumons: — Farceur!!! Alliance hybride!!! Dette d'honneur!!! Cadavre politique!!!... Et ceci ne se passait pas dans un asile!!!

Max SOREL.

Sur le Pont d'Avignon...

La justice va lentement dans l'affaire de Sherbrooke. On se plaint même qu'elle va trop lentement. Le "Sherbrooke Record" en est tout indigné. Mais il faut avouer que le coupable n'a pas laissé beaucoup d'indices de son crime.

Le procureur général d'Angleterre déclare que les nouveaux sièges du Conseil Privé ne seront pas donnés aux colons. Voilà qui ferme la porte aux ambitions de plusieurs.

Les dépêches de ce matin annoncent que les États slaves des Balkans sont prêts à accepter l'arbitrage de la Russie.

Quel désappointement pour le "Star" qui, avant-hier encore, tirait de l'imbroglio des Balkans, un argument en faveur de la fameuse urgence!

Le gouverneur de Gibraltar est remplacé parce qu'il a trop librement exprimé son opinion sur certains sujets de politique intérieure.

On est moins tolérant par là qu'ici.

Les tribunaux ont décidé qu'un chèque donné en paiement d'une dette de jeu ne vaut rien légalement.

C'est un cas de qui perd gagne.

On annonce que la surveillance sera plus sévère à l'avenir dans les parcs de la ville. Il est temps que l'on fasse quelque chose dans ce sens.

Montréal n'a pas tant de parcs que la population devrait pouvoir en jouir sans s'exposer aux insultes des joyeux.

La compagnie de construction Peter Lyall vient d'obtenir un nouveau contrat du gouvernement.

Certains entrepreneurs libéraux ne peuvent toujours pas se plaindre de leurs adversaires.

Un certain nombre d'électeurs de Montmagny offriront un banquet à M. D. O. L'Espérance.

On ne rappellera pas les promesses d'indépendance du premier "nationaliste".

La "Patrie" prétend que la discus-

LA FETE NATIONALE AU MANITOBA

M. Bourassa prononce un grand discours français à Winnipeg

Winnipeg, Man., 24 juin (Service particulier) — La célébration de la Saint-Jean-Baptiste a eu lieu aujourd'hui à Winnipeg avec un éclat et un succès extraordinaires. Le temps a été fort beau toute l'avant-midi. Une longue procession, où marchaient au moins 2,000 hommes: Canadiens-français, Français, Belges et Métis, s'est déroulée sur un espace de trois milles; de l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg à la Cathédrale de Saint-Boniface.

A la Cathédrale, il y a eu messe solennelle avec sermon par Mgr Bellevue, le nouvel auxiliaire de Saint-Boniface. Mgr Bellevue a particulièrement insisté sur la nécessité de l'indépendance de caractère et sur l'avilissement produit par l'esprit de parti.

M. Delorme, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Winnipeg, a présenté au nom de cette société, à Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface une fort belle adresse. Dans sa réponse, Mgr Langevin a fortement souligné les principales leçons du sermon prononcé par Mgr Bellevue.

Dans l'après-midi, il y a eu fête champêtre sur les terrains du collège de Saint-Boniface. Cette fête a été malheureusement interrompue par un violent orage de pluie et de grêle.

Le soir, à l'Auditorium, il y a eu une enthousiaste assemblée de 2,500 personnes et l'orchestre a joué les airs canadiens.

Le président de la Société Saint-Jean-Baptiste, M. Delorme, a souhaité la bienvenue aux visiteurs, et marqué les traits principaux de la manifestation; puis le Père Portelance, curé de la paroisse du Sacré-Coeur, a traité du rôle des Canadiens-français au Canada, de l'organisation nécessaire chez les Français de l'Ouest, et de l'oeuvre du Parler Français.

M. Bourassa devait être le principal orateur de la soirée. Accueilli par d'enthousiastes applaudissements qui tournèrent à l'ovation, il a parlé pendant une heure et demie, prononçant un des meilleurs discours qu'il ait encore faits dans l'Ouest.

Il a parlé du rôle providentiel des Canadiens-français, de la colonisation de la Nouvelle-France, du caractère d'idéalisme pratique qui marqua les fondateurs de la colonie, du rôle admirable joué par nos aïeules, de la valeur morale supérieure des colons français. Il note que les Canadiens d'alors s'attachèrent au sol et furent, avant tout,

colons. Il indique que la conquête fut peut-être un mal nécessaire, et fait l'histoire des tentatives de la Grande-Bretagne pour dénationaliser les Canadiens. Il montre comment ces tentatives aboutirent à la reconnaissance par Grey et Elgin de leurs caractères nationaux; à la reconnaissance officielle des droits de français, après le geste de Droits-Fontaine, violant délibérément la loi; à la reconnaissance de la dualité officielle des langues française et anglaise pour tout le Canada, par la constitution de 1867, et spécialement pour l'Ouest par la constitution manitobaine de 1870 et la Loi des Territoires en 1878.

Il parle de l'affaiblissement du sentiment national par la théorie de la fausse conciliation, il affirme les droits de la race française dans tout le Canada, et prêche, en ce jour de fête, l'examen des questions nationales.

Il demande que nous retrouvions les vertus perdues des ancêtres, que nous les appliquions aux conditions nouvelles. Il prêche la justice et la dignité nationales, une juste combativité, l'esprit de persévérance et de désintéressement, la probité morale et intellectuelle, l'honneur, le goût du travail, l'amour du patrio-

moine national et de la langue.

Il demande au clergé de toujours exceller dans son rôle d'éducateur, d'enseigner à fond l'histoire de notre pays afin que les générations nouvelles connaissent bien leurs droits et leurs devoirs, de donner aux jeunes gens une vraie religion vécue, le sentiment de la vraie charité et de leur précher le devoir et l'action sociale.

En terminant il prie les femmes canadiennes-françaises de marcher sur les traces glorieuses de leurs mères; mais d'ajouter aux vertus anciennes celles qu'exigent les circonstances nouvelles; il leur demande d'ancrer le patriotisme dans le cœur de leurs fils et de faire d'eux, non seulement de bons particuliers, mais de bons citoyens — des Canadiens-français, d'esprit ouvert à l'intérêt public, éclairés et honnêtes.

La foule a fait à l'orateur une véritable ovation, à la sortie de la salle. On croit que la manifestation d'aujourd'hui aura d'excellents résultats au point de vue national.

Au Congrès français qui se tiendra demain, mercredi, on parlera surtout de colonisation.

M. Bourassa partira demain soir pour Port Arthur et Fort William où il prononcera deux discours anglais.

M. Montpetit parle à Paris

M. Edouard Montpetit vient de faire à Paris, sous les auspices de la section du Canada du Comité France-Amérique et de la Canadiana, deux conférences, dans le grand amphithéâtre de l'École libre des Sciences politiques, la même où le distingué professeur a fait ses études.

Le vendredi soir 13 juin, sous la présidence de Louis Madelin, M. Montpetit a parlé des "Sénoussites français au Canada"; et le vendredi 20, sous la présidence de M. Etienne Lamy, de l'Académie française, il a traité de "l'avenir des relations entre la France et le Canada".

Oka, 25. — Grâce à l'initiative du cercle Saint-Isidore de l'A.C.J.C., les étudiants en agriculture ont célébré dignement la fête nationale dimanche, le 22 dernier, M. Camille Duguay, l'artiste canadien, si goûté, acceptait aimablement l'invitation de l'Institut.

Le Rév. Père Maur, O.C.R., directeur intrinsèque, déplore l'absence du R. P. Edouard, malade depuis quelques semaines. Après avoir dit la joie qu'il éprouve de compter M. Duguay parmi ceux de "sa famille" aujourd'hui, il a proposé la grande figure du Précurseur messianique, patron fêté du Canada français. Quoi qu'on veuille ou qu'on dise l'enthousiasme de nos fêtes nationales donne un élan nécessaire à nos cœurs. Il n'est pas inopportun de se rappeler une fois l'an les destinées de son pays.

Après cette allocution patriotique, M. Duguay, alterne au programme avec l'orchestre et les poèmes rendus par quelques étudiants. Il donne avec l'âme qu'on lui sait: "Les dernières volontés" de Veillot; "Patrie", hymne national, "Prier, Aimer, Chanter" de Les Grands, "Le Printemps aux Magnuets", d'Auguste Holmès, et quelques autres compositions. A chaque rappel il nous revient avec une de ces bonnes vieilles chansons de pays que son art et son fin sentiment savent rafraîchir ingénument.

M. Henri Grignon et J. F. Chopin nous ont fait rire aux larmes dans la farce en un acte: "On demande un acteur".

M. Phélie Lapointe, dans le poème "L'Emigration", de Crémazie, et M. Oscar Arcand, dans la romance "Dieu seul", de P. Bonhomme, ont droit aux plus sincères félicitations.

Nous devons remercier également l'orchestre et les accompagnateurs.

MM. Saint-Pierre et Lefebvre, qui n'ont pas pu contribuer au succès musical du concert.

Il nous a fait plaisir de reconnaître dans l'auditoire un vieil et vénérable ami de la maison, M. le Dr Edouard Desjardins, ondateur de Montréal. Tout l'Institut et ses invités gardèrent un aimable souvenir de cette fête de Saint-Jean-Baptiste.

(E. E. A.)

A TRAVERS L'OUEST

M. Bourassa parle nationalisme, aux Anglais de Winnipeg

Winnipeg, 21. — M. Bourassa a prononcé deux discours anglais, hier, dans Winnipeg même, sous les auspices d'une association d'hommes d'affaires, le Business Science Club; le premier, à un déjeuner que lui offrait ce cercle, le second, à une assemblée publique tenue au Manitoba Hall; il a parlé des principes nationalistes dans les deux circonstances, et, chaque fois, surtout à l'assemblée du soir, il a recueilli les applaudissements et l'approbation de la plus grande partie de ses auditeurs. A l'issue du déjeuner, un homme de langue anglaise, qui joua un rôle important dans la politique manitobaine, lui disait: "Il n'y a rien, dans l'exposé du mouvement nationaliste, comme vous le faites, auquel je ne puisse souscrire." Et, après son grand discours du soir, un ancien député manitobain, de langue anglaise, lui aussi, lui disait en lui serrant la main: devant plusieurs personnes: "A part d'une ou de deux fort légères réserves, je suis tout à fait de votre avis." La lumière se fait, dans bien des esprits, sur la véritable portée du mouvement et des idées nationalistes; et il n'y a rien d'exagéré à croire que, d'ici à quelques années, il existera, dans les provinces de l'Ouest comme dans celles de l'Est, un groupe nombreux de gens qui penseront et agiront en marge des deux partis politiques, et dans le plus grand intérêt du Canada. La tournée rapide de M. Bourassa dans l'Ouest, au cours de 1913, sera pour quelque chose dans la formation de ce sentiment patriotique.

Jedi soir, le directeur du Devoir assistait à un dîner intime du cercle Round Table, composé en grande partie d'impérialistes soucieux de connaître à fond le problème impérial. M. Bourassa, au cours d'une longue causerie amicale avec les membres du cercle, répondit à plusieurs questions et à plusieurs objections que lui firent des membres de cette assemblée. Toutes roulèrent autour du problème qui préoccupe ceux qui pensent à l'avenir du Canada.

Hier midi, dans les salons du superbe magasin Eaton, à Winnipeg, — magasin qui, par ses dimensions, son aménagement et son service, surpasse tout ce dont se vante Montréal, — avait lieu le déjeuner offert par le Business Science Club à M. Bourassa. Des magistrats, des clergymens, des journalistes, des hommes d'affaires et des hommes de profession libérale y assistaient, au nombre d'une quarantaine. L'accueil fait à M. Bourassa fut des plus cordiaux.

Tout au début de son discours, M. Bourassa fait une réserve au sujet d'une remarque du président, M. Baird. "Je ne suis pas chef de parti nationaliste, il n'y a pas de parti nationaliste, et je prie le ciel de n'être jamais le fondateur d'un tiers-parti; les deux que nous avons déjà donné assez de mal au pays", dit-il, aux rires de l'assistance. Il insiste sur le besoin immédiat d'un patriotisme actif, pratique et agissant, qui manque encore au Canada, et dont il a besoin, pour parler à son manque d'unité géographique et physique. "Ce qu'il nous faut, s'écrie-t-il, c'est moins de provincialisme et plus d'intérêt au Canada tout entier. Le véritable danger imminent, l'urgence de l'heure, c'est la séparation des provinces de l'Est d'avec celles de l'Ouest, la naissance de sentiments qui les font se dresser les uns contre les autres, dans un conflit d'intérêts contraire à la destinée future et heureuse du Canada. Ce n'est pas à envisager toutes choses sous l'angle étroit des intérêts de province ou de parti que nous réussissons à éviter ce péril. Seule la création d'un véritable sentiment national peut empêcher la disjonction du Canada, la ruine de la Confédération." Il montre les partis politiques se souciant plutôt, l'un, d'exploiter le sentiment des Grain-Growers, l'autre, celui de l'Association des Manufacturers, en matière de tarif, que d'étudier cet aspect de notre régime économique, et de lui donner une solution acceptable, au bénéfice du peuple canadien. Il reproche à certains politiques de s'imaginer que, grâce à la dénonciation, à tout propos et hors de propos, des Américains et des États-Unis, ils réussiront à faire du Canada un tout fortement cimenté: "Il nous faut un autre patriotisme que celui-là, et qui soit plus noble, plus mâle et plus élevé." L'auditoire approuve ceci de nombreux "Ecoutez!" "Ecoutez!"

M. Bourassa, chemin faisant, rappelle quel danger il y a pour le Canada de s'américaniser à son insu, et la proximité des États-Unis, de leur influence considérable sur la vie canadienne, dans la plupart de nos grandes villes et dans les régions limitrophes de la frontière, et note que le Canada, dans le but d'éviter ce péril, ferait bien de garder tout ce qui constitue son être, ce qui forme ses principales caractéristiques et le distingue de la civilisation américaine. Or, la principale de celles-ci, n'est-ce pas la dualité des races au Canada, la perpétuation, côte à côte, des Anglais et des Français transplantés sur le sol canadien, ces derniers, depuis au delà d'un siècle et demi, la plupart, depuis au delà de deux siècles? "Ce n'est pas un pur accident, que cette survivance de la race française en Amérique, depuis la conquête, ce n'est pas un accident non plus que la défense du Canada britannique, par des Français, contre les Anglo-Saxons révoltés, au sud, dit l'orateur; et la vaillance de nos ancêtres, qui sauvèrent sur le sol américain le prestige et le drapeau d'Angleterre, en 1774 et en 1812, nous ont gagné, à nous, les descendants de ces soldats de langue française qui se battirent à Québec et à Châteauguay, contre les Américains envahisseurs, le droit d'être écoutés, d'être consultés, d'être traités comme des amis et des frères, comme des concitoyens et des sujets britanniques, comme des égaux, par nos amis anglais, au Canada." Toute l'assistance manifeste derechef son approbation de cette doctrine. Et l'orateur continue en invitant la majorité à relire l'histoire glorieuse du dévouement canadien-français aux institutions britanniques et à toujours se souvenir du passé des Canadiens-français. Il leur montre quel résultat pratique ils retireront de cette reconnaissance des droits des Canadiens-français et dit sarcastiquement que "ce n'est pas simplement en agitant le drapeau britannique et en chantant le Rule Britannia aux petites heures du matin, surtout quand il n'y a rien de fait pour le Canada et pour l'Empire, que l'on fera du Canada un pays uni et fidèle aux traditions britanniques." Il faut faire mieux que ceci, ne pas se complaire en des parades excessives de sentiments que ne peuvent entretenir au Canada ceux qui ne sont pas de sang anglais. "Soyons Canadiens d'abord, avant tout, par-dessus tout, soyons le intensesment. Que les Anglo-Canadiens se rappellent la puissante force de cohésion que serait, qu'est déjà pour le Canada la présence des Canadiens-français jouissant de tous leurs droits et de tous leurs privilèges, sur ce sol où ils ont donné de leur sang pour la Grande-Bretagne," dit M. Bourassa, après avoir rappelé la politique de Macdonald, de Blake et des hommes d'Etat de la Confédération qui proclamèrent l'égalité, sur le sol canadien, des deux grandes races qui se disputèrent pendant un siècle et demi et y vivent ensemble depuis 1760. Il insiste sur le droit du Canadien-français de faire enseigner sa langue, de faire enseigner ses principes religieux à ses enfants, dans ses écoles, par tout le Canada, en reconnaissant que l'anglais doit être appris, à titre de langue auxiliaire du citoyen canadien-français. Il proclame que le nationalisme n'est pas exclusivement canadien-français, et dénonce la mentalité de ceux qui disent à leurs compatriotes que le Canadien-français n'a pas le droit d'exprimer son opinion, parce qu'il n'est pas en majorité au pays. "C'est une doctrine mauvaise, perverse, et qui ferait de nous une race de vaincus, dit-il. Le meilleur manière de nous faire respecter de vous, ajoute-t-il en terminant son discours, c'est d'être francs et ouverts, de vous dire ce que nous pensons, tout ce que nous pensons. Nous n'atteindrons pas à l'unité nationale, si nous nous taisons tout le temps parce que nous sommes en minorité, et si nous vivons dans la méintelligence, parce que nous ne nous serons pas expliqués, aux circonstances difficiles. Échangers librement nos idées franches! Et ayons l'orgueil de nos races, parce que, le sentiment de race, bien dirigé, c'est le trésor le plus précieux d'une nationalité. Soyons d'esprit large, et conservons pour le pays cette dualité de races et de langues qui en fera un pays des plus riches, puisqu'il renfermera chez lui une double civilisation, l'anglaise et la française."

Ces fières paroles provoquent des applaudissements de tous les assistants et ils se font pas faute de montrer leur approbation à l'orateur. Un pasteur protestant remercie M. Bourassa de sa sincérité, de sa franchise et rend hommage à son éloquence; de même, M. Richardson, de la Tribune, parle de "la haute intégrité personnelle", de "la sincérité" et "du désintéressement" de M. Bourassa, "qui aurait pu être ministre dans n'importe laquelle des administrations fédérales, depuis 1900, mais qui ne l'a pas voulu, préférant, dans un pays où la politique est corrompue, donner l'exemple d'un homme libre des attaches de partis et qui s'emploie à la création d'un sentiment national ardent. On peut parfois différer d'avis d'avec lui, mais lui ne saurait lui ménager son admiration et son estime", ajoute M. Richardson, autrefois collègue de M. Bourassa

(Suite à la deuxième page)

# A TRAVERS L'OUEST

(Suite de la 1ère page)

au parlement fédéral, pendant quelques années.

A huit heures et demie, hier soir, dans une salle où l'entrée était payante, M. Bourassa faisait son dernier discours anglais à Winnipeg, pendant cette tournée-ci, devant plusieurs centaines d'auditeurs. Ceux-ci, à maintes reprises, ont interrompu de leurs applaudissements enthousiastes les déclarations du chef nationaliste, écouté et admiré son éloquence, sa franchise d'expression, ses sentiments intensément canadiens. Aussi faut-il reconnaître que, de cette tournée-ci, M. Bourassa n'a été nul part aussi net, aussi sarcastique, aussi logique et aussi ardent qu'il le fut hier soir. Deux heures durant, il a développé d'une voix qui ne faiblit pas un instant, le programme nationaliste, comme il l'exposait, il y a une semaine, à Edmonton, et, mardi dernier, à Regina, en insistant surtout, cette fois-ci, sur l'aspect impérial de la question, mais sans en négliger le côté économique. « Le Canada », dit-il en deux mots, à un endroit de son discours, « n'a aucune nouvelle charge, nulle nouvelle obligation à assumer envers l'Empire, tant qu'il n'en obtiendra pas de nouveaux droits et de nouveaux privilèges, qui fassent disparaître sa condition de colonie limitée dans ses pouvoirs et dans ses attributions. » Et ceci résume la doctrine fondamentale de son discours, au point de vue de la participation du Canada aux guerres impériales.

Accueilli par une manifestation cordiale, le chef nationaliste aborda de tout suite le sujet. Comme il le mentionne l'attitude des deux partis politiques envers les nationalistes qu'ils traitent de fauteurs de discord, parce que ceux-ci se déclarent, avec leurs turpitudes et leurs manœuvres mesquines, l'opérateur s'écrie : « Ils disent que nous sommes à leur base les institutions britanniques, que nous sommes les ennemis jurés de tout ce qu'il y a de britannique; je ne sache pas que ni les conservateurs ni les libéraux soient la Grande-Bretagne et ses Institutions! » Il pose, comme principes nationaux, dérivés des institutions britanniques elles-mêmes, la liberté de l'individu et la liberté des provinces et ajoute : « Si nous n'obéissons pas tant pris par la préoccupation quotidienne de gagner notre pain ou de nous faire une fortune, si nous ne nous occupons pas tant de ces misérables querelles des partis, nous verrions vite comme nos pouvoirs de gouvernement sont limités. » Une à une, aux applaudissements continus de l'auditoire, il rappelle ces limitations, en matière de jurisprudence, de droits d'auteurs, d'extradition, de marine marchande, de naturalisation; et, sur ce point, comme il parle des leçons de loyalisme envers l'Empire que Sir Thomas Shaughnessy donne aux Canadiens, dans ses entrevues au Star, il dit, après avoir rappelé que M. Shaughnessy est, de naissance, citoyen américain : « Si cet excellent Sir Thomas Shaughnessy est si soucieux de l'unité de l'Empire britannique, il devrait bien d'abord demander au gouvernement anglais de lui donner le moyen de devenir sujet britannique avant de se faire un prédicateur de patriotisme! » L'auditoire applaudit à ce trait, tout comme il s'amuse quand M. Bourassa rappelle que M. Perley, citoyen britannique en Canada, ne s'est plus en Grande-Bretagne, à cause de sa naissance aux Etats-Unis et de la limitation de nos lettres de naturalisation canadiennes : « On ne peut dire, tout d'abord, pourquoi M. Borden a choisi M. Perley comme notre représentant dans les conseils de l'Empire », dit M. Bourassa; « car M. Perley est un honnête commerçant et qui n'a rien aux affaires militaires non plus que navales. La vraie raison, c'est que, sans doute, grâce à un séjour prolongé en Grande-Bretagne, M. Borden veut donner à ce sujet américain qui nous représentera là-bas, nous, les nationalistes comme les impérialistes, l'occasion de devenir enfin sujet britannique! » (Applaudissements.)

« Nos législateurs et nos patriotes de carrefours feraient bien mieux d'étudier l'histoire et la constitution du Canada et puis d'essayer de s'entendre avec les autorités britanniques, la citoyenneté britannique, que de vouloir imposer au Canada de nouvelles obligations tant que nous resterons dans l'état actuel », ajoute l'orateur, toujours fort applaudi. « Et les Anglais d'Angleterre, les Ecossais d'Ecosse qui ont dû immigrer ici, n'ont sans doute pas pensé que, en recherchant ainsi leur avantage matériel, eux qui avaient, si pauvres qu'ils fussent, un droit de vote en Grande-Bretagne, et de la sorte, participant à la direction de l'Empire, ils perdaient, en arrivant au Canada et en y séjournant quelque temps, ce droit de vote, et devenaient, du simple fait qu'ils sont dorénavant Canadiens, aussi négligeables, aussi impuissants, dans la direction de l'Empire, que les Zoulous du Metabeland et les lascars des Indes. » Plusieurs ouvrent de grands yeux, dans l'auditoire, tout comme plusieurs autres, sujets canadiens, par naturalisation, s'inquiètent visiblement de leur status, à l'égard de leur pays d'origine, quand M. Bourassa rappelle l'aventure des deux Russes condamnés, en dépit de leurs lettres de naturalisation canadienne, à la déportation en Sibérie, pour crime politique, par le gouvernement de Saint-Petersbourg. Et la foule rit et approuve, quand M. Bourassa compare notre situation dans l'Empire à celle des « quality niggers » des grandes familles virginiennes, avant l'émancipation des esclaves. Derechef, ses applaudissements éclatent quand

# UNE EXPLOSION TUE QUATRE HOMMES ET EN BLESSE PLUSIEURS AUTRES A BUFFALO

## L'accident se produit dans un immense entrepôt à grain. — Plusieurs des blessés succomberont. — Des maisons sont partiellement démolies.

Buffalo, 25. — Quatre hommes ont été tués et soixante blessés dont plusieurs mortellement, hier, dans une explosion à l'élevateur à grain de la Husted Milling Company, coin des rues Elk et Peabody. L'explosion a été suivie d'un incendie qui a détruit l'entrepôt.

Cinquante blessés ont été transportés dans les divers hôpitaux de la ville. Quelques-uns sont dans un état très sérieux. Il est probable qu'une dizaine ou plus mourront. Vingt-cinq blessés, que l'on croyait mortellement atteints, furent administrés sur la scène de l'accident par un prêtre catholique.

L'explosion fut causée par la dilatation de la poussière accumulée dans l'élevateur et la combustion en fut telle que la couverture fut lancée dans les airs et que les vitres furent brisées dans un rayon d'un quart de mille.

John Conroy, mécanicien d'une locomotive sur le chemin de fer New York, Chicago et Saint-Louis, fut projeté de son siège et s'écroula dans les blessures dont il ne guérira pas. Plusieurs vitres d'un train de voyageurs qui passait non loin du lieu de l'accident furent ébranlées et brisées, mais aucun des passagers ne fut blessé. Le train s'arrêta immédiatement et les employés de l'élevateur qui étaient blessés furent transportés dans les wagons des bagages et conduits à la gare, où des ambulances les attendaient.

Un enfant inconnu, âgé de douze ans, qui courait au feu, fut écrasé par une automobile et instantanément tué.

John Conroy a succombé à ses blessures à l'hôpital, dans la soirée.

Les pompiers ont réussi à refroidir les ruines de l'élevateur, de façon à faire des recherches parmi les débris. Peu après neuf heures, le corps d'un homme fut retiré, mais tellement carbonisé qu'il ne fut pas possible de l'identifier. Le corps fut transporté à la morgue où de nombreux parents de ceux qui travaillaient à l'élevateur le virent sans pouvoir l'identifier. La découverte de ce corps ferait croire que ce n'était pas un homme, mais une femme, comme l'aurait été si elle n'était pas carbonisée et si elle n'avait pas été déformée.

Les pompiers ont retiré également un tas de ferrailles et de bois sera enlevé.

# Il Croit Maintenant en "Fruit-a-ives"

PARCE QU'IL NE SOUFFRE PLUS DE MAUX DE TETE

Taylorville, Ont.

Je fus victime d'affreux maux de tête pendant plus de deux ans. Des fois, ils étaient tellement violents que je ne pouvais travailler pendant plusieurs jours de suite. Je pris toutes sortes de remèdes, les médecins me soignèrent, mais malgré tout, mes maux de tête persistaient.

Il y a quelque temps, j'en ai écrit de l'essai "Fruit-a-ives", ce que je fis, mais je dois l'avouer, avec très peu de confiance. Cependant après en avoir pris pendant trois jours, mes maux de tête étaient moins violents, et, en une semaine, ils disparurent.

Après avoir pris une boîte de ces tablettes, mes maux de tête étaient complètement guéris. J'avais toujours un peu d'appétit et un mauvais estomac. Maintenant j'ai très bon appétit et ma digestion est excellente.

À la suite des maux de tête constants, j'étais devenu maigre et faible, mais maintenant non seulement suis-je guéri de tous ces affreux maux de tête, mais les forces me reviennent et je me sens un tout autre homme.

BERT CORNELL.

Prenez "Fruit-a-ives", 50c. la boîte, 4 pour \$2.50 — boîte d'essai 25c. Chez les marchands ou de "Fruit-a-ives" Limited, Ottawa.

# PETITES ANNONCES

**SITUATIONS VACANTES**

**APPRENTIS DEMANDES**

APPRENEZ à devenir un barbier moderne. Chances exceptionnelles. Quelques semaines suffisent. Professeurs de 18 à 26 ans d'expérience. Outils gratuits, positions assurées. S'adresser: Modern Barber College, 62 Boul. S'-Int-Laurent, Montréal.

**INSTITUTRICES DEMANDES**

La municipalité de Lavaltrie demande 4 institutrices pour la prochaine année scolaire. Bonnes références exigées. Salaire \$175.00; chauffage, balayage et lavage aux frais de la municipalité.

S'adresser à Dr Sim. Martineau, sec.-trés., Lavaltrie, Co. Berthier, P. Q.

**À LOUER**

**APPARTEMENTS A LOUER VALMONT**

No. 2111 Avenue du Parc: 9 pièces chauffées, eau chaude toute l'année, poêle à gaz, glacière, électroliers, commodités modernes et de premier ordre. S'adresser au concierge. Téléphone Saint-Louis 4408.

Magnifique salle et bureau à louer. Très moderne. Prix modéré. S'adresser à Z. Lavoie, marchand de chaussures, 875 Ontario Est, entre Maisonneuve et Champlain.

**PLAIN-PIED**

A louer, plain-pied pour petite manufacture ou garage, premier plancher, 319 rue Saint-Jacques, tout près de la place Victoria. Superficie de 1200 pieds. Chauffage, bon luminaire. Loyer \$40.00. S'adresser à boîte postale 2115.

**RÉSIDENTS D'ÉTÉ A LOUER**

Saint-Eustache, cottages d'été à louer, au bord de la rivière, meublés, cinq et six pièces. Chaloupe à chaque. Prix modéré. Isatis Belair, Junction Bel-Air, Saint-Eustache.

**A VENDRE**

A vendre, par Jean Castelli, Edifice "La Patrie", Magasin de chaussures; Ventes amiables, rue Sainte-Catherine, 900 sièges à 10 cents. Plusieurs maisons meublées. Salles à manger, Epicerie, Magasin de cigares, Terres, etc. S'adresser: Jean Castelli, 120 Ste-Catherine Est, Bâtisse "La Patrie", établi depuis 23 ans. Tél. Est 4558.

**POUDRES NERVINES DE MATHIEU**

Contre la Fatigue

si vous êtes épuisé, courbaturé, déprimé, si quelques doses prises suivant les directions

**POUDRES NERVINES DE MATHIEU**

25 Cents la boîte de 12 Poudre en vente partout

Vous vous débarrasserez de cette mauvaise

**Toux Rebelle**

avec le

**SIROP MATHIEU**

en vente partout

CHEM. J. L. MATHIEU, PROPRIÉTAIRE, 319 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

**ARGENT A PRETER**

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, ou transigerons avec vous, paiements faciles, sans intérêts; entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers & Moreau, 17 Côte Place d'Armes.

**ENSEIGNEMENT PRIVE**

Anglais, latin, mathématiques, histoire, littérature, philosophie par Mlle Joanna T. Gallagher, M. A. Grande expérience, connaissance parfaite du français. Ecrite à 143 rue Metcalfe; tél. après 6 p.m., Up 943.

**ACHILLE DAVID**

Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Tél. Est 2782.

**RODOLPHE BEDARD**

Expert-comptable et auditeur. Système statistique consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3568. Suite 45-46-47, — 55 St-François-Xavier, Montréal.

**COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A**

**LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES**

Angle Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

**Les tramways de Detroit**

**LE MAIRE MARKS ENVOIE AU CONSEIL MUNICIPAL UNE ORDONNANCE CONCERNANT LES PASSAGES A TROIS SOUS ET LA MUNICIPALISATION DE LA COMPAGNIE.**

Détroit, Michigan, 25. — Le maire Oscar B. Marks, a soumis au conseil municipal, l'ordonnance Fraver-Luckling-Marx. Il veut obtenir les passages de tramways à trois sous, les correspondances pour toutes les lignes, le paiement des arriérés de taxes et de loyers, le pavage des entre-voies par la compagnie, la révocation des privilèges actuels et la municipalisation du service des tramways. En échange le maire offre à la compagnie le droit d'exploiter le service jusqu'à la municipalisation. Il n'espère pas obtenir que la compagnie consente à accepter l'ordonnance, mais il croit possible d'arriver à un compromis qui satisfasse les deux parties. Si la compagnie accepte de donner des passages à 3 sous, elle sera relevée de l'obligation de payer le loyer quotidien de \$300 pour l'usage des rues.

**EN CONVENTION**

Les Chevaliers de Colomb tiendront leur convention en cette ville les 8 et 9 juillet. Leurs quartiers-généraux seront à l'hôtel Windsor.

# Cartes Professionnelles

**AVOCATS**

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 76 rue Saint-Gabriel. Tél. Bell, Main 2679.

LEOPOLD BARRY, L.L.B.  
Avocat-Procureur  
Edifice Banque Ottawa, 224 rue St-Jacques, Chambre 44. Tél. Bell, Main 1978.

Boîte Postale 256. — Adresse télégraphique "Nabar, Montréal".  
76, Main 1258-1257. Codes: L. Lieber.

**C. H. CANAN, C. R.**  
AVOCAT ET PROCUREUR  
Edifice Transportation. — Rue Saint-Jacques

**ARTHUR GIBEAU, B.A., L.L.B.**  
AVOCAT  
64 Not.-Dame-Est, Chambres 37 et 38. Tél. Bell, Main 6420. Bureau du soir: 34 rue Desjardins, Hochelaga. Tél. Bell, LaSalle 987, Montréal.

**LAMOTHE & TESSIER, Avocats**, Edifice Banque d'Ottawa, 11 Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 3555. J. C. Lamothe, L.L.B., C.R., Camille Tessier, L.L.B.

**PATTERSON & LAVERY**  
AVOCATS-PROCUREURS  
SUITE 111, 180 ST-JACQUES  
Tél. Bell, Main 5960. Cables Wipoca Patterson, C. R. Salluste Lavery, R.C.L. M. Lavery a son bureau du soir, 13 Saint-Thomas, Longueuil.  
Résidence: Est 9973.

**ANATOLE VANIER, B.A., L.L.B.**  
AVOCAT  
Tél. Main 213. Chambre 53. 97, rue Saint-Jacques.  
Résidence: 185, Jeanne-Mance. 764. Est 3375.

**GUY VANIER, B.A., L.L.B.**  
AVOCAT  
97, rue Saint-Jacques, Chambre 76, Tél. Main 2622.

**NOTAIRES**

BELANGER & BELANGER, (L.-André et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Ra. 240 Visitation. Frais sur hypothèque, achats de créances.

GIROUX, LUCIEN, notaire, Edifice Saint-Charles, 43 rue Saint-Gabriel, Tél. Main 2785. Résidence, 405 Duluth-Est. Tél. Saint-Louis 3585. Argente à préter. Règlement de succession.

**A. E. Grandbois, L.L.B.**  
Notaire  
62 RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL  
Tél. Bell, Main 7675  
RESIDENCE: 1504 rue Saint-Denis  
Tél. Saint-Louis 4765

**ARGENT A PRETER ACHAT DE CREANCES**

R. Lalanne, notaire, 72 Notre-Dame Est. Tél. Main 1860, Montréal.

**G. ALBERT NORMANDIN**  
L. L. L. 71a rue Saint-Jacques.  
Tél. Main 1495.

**ASSURANCES**

Pour tous genres d'assurances,  
**JOSEPH COURTOIS,**  
263 Visitation.  
Tél. Est 985, Montréal. Achète aussi les balances de prix de vente.

**Dr M. LEMOYNE**  
257 STEREOBROOKE EST  
(Près Saint-Denis)  
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx. Tél. Est 4550.

**DENTISTES**

Dr ARTHUR BEAUCHAMP, Chirurgical-Dentiste. Tél. Bell, Est 3549. 165 rue Saint-Denis, 4 portes de l'Université.

**INGENIEURS CIVIS ET ARPEUTEURS**

**De GASPE BEAUBIEN**  
Ingénieurs-Consultants, Chambre 28, Edifice Royal Insurance, Place d'Armes, Montréal. Tél. Main 8240.

**HURTUBISE & HURTUBISE, Ingénieurs civils et arpenteurs-géomètres.** Edifice Banque Nationale, 99 Saint-Jacques, Montréal. Tél. M. 7618.

**ARCHITECTES**

**RENE CHARBONNEAU**, (diplôme de l'A.A.P.Q.) Architecte et Evalueur, 15 rue Saint-Jacques, Montréal. Tél. Main 7844. Rés. Ouest 2860.

**LAFRENIERE, J. L. D. — A.A.P.Q.** Architecte, Professeur de Dessin d'Architecture, Conseil des Arts et Manufactures, 271 Saint-Denis. Tél. Est 887. 53 LaFontaine, Maisonneuve. Tél. LaSalle 855.

**CARTES D'AFFAIRES**

**ACHILLE DAVID**  
Entrepreneur électricien, 266 Ste-Catherine Est. Tél. Bell, Est 1710. Résidence, Tél. Est 2782.

**RODOLPHE BEDARD**  
Expert-comptable et auditeur. Système statistique consultant. Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3568. Suite 45-46-47, — 55 St-François-Xavier, Montréal.

**COMMANDEZ VOTRE BOIS ET CHARBON A**

**LA CIE DES COMBUSTIBLES DOMESTIQUES**

Angle Carmel et St-Denis. Tél. St-Louis 2149. Bon service et courtoisie.

**ENTREPRENEUR**

L. J. COURTEAU, entrepreneur général menuisier-charpentier. Spécialités: Restauration générale de vieilles maisons. Peinture, gaz, électricité. 1081 rue Dorion.

**VICTORIA HOTEL**  
Québec  
E. Fontaine, Prop.  
Plan américain. Prix: \$2.50 à \$3.50. Prix spécial pour les voyageurs de commerce, \$2.00 par jour.

**DOMINION COAL CO.**  
LIMITED  
MINEURS ET EXPÉDITEURS  
CHARRON DOMINON VOIR VAPEUR  
Criblé, brut (ran mine), mélangé (black)  
Pour renseignements s'adresser aux BUREAUX DE VENUE  
112 rue St-Jacques, Montréal.  
Téléphone Main 401

Est paru: —  
"A BOUT PORTANT"  
de Nap. Tellier  
Le vol. franco . . . . . 27cts

# CELEBRATION DE LA FETE NATIONALE DANS LA VIEILLE CAPITALE

Québec, 25. — La Fête Nationale a été célébrée, hier, à Québec, avec éclat. Plus de deux cents associations, sociétés, unions ouvrières, fanfares, gardes, clubs, etc., figuraient dans la procession, dont le cortège comprenait 8,000 à 10,000 personnes; et la messe qui suivit offrit l'un des plus imposants spectacles auxquels il soit donné d'assister.

Partout sur le parcours de la procession, les décorations abondaient; sur toutes les résidences des pavillons flottaient au gré du vent, dominant à la ville un air de fête et de joie nationale. Les habitants de cette ville, presque toute la population canadienne-française qui ne figurait pas dans la procession, s'assistent sur le parcours pour assister au défilé. Ce fut l'une des plus belles démonstrations patriotiques dont la ville de Québec ait été le théâtre.

La procession défila, du marché Saint-Pierre, par les rues Saint-Vallier, Durocher, Boisée, Saint-Luc, Kirouac, Sauvageau, Bagot, Saint-Joseph, Saint-Paul, Côte du Palais, Saint-Jean, jusqu'à l'Église Saint-Jean-Baptiste, où avait lieu la messe.

La partie religieuse de la célébration avait été confiée cette année à la section Saint-Jean de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec et celle-ci avait organisé, avec le concours de la cure de Saint-Jean-Baptiste, un service religieux d'une solennité incomparable. La décoration de l'Église avait été faite extérieurement de verdure et de plantes avec une illumination splendide qui lui donnait un aspect très joli.

La partie musicale, exécutée par l'Union Musicale de Québec avec accompagnement d'orchestre, fut de tout premier choix. Le chœur chanta la 3ème messe impériale de J. Haydn, sous la direction de M. Henri Dugal. Les solistes furent Mmes J. A. Gosselin, J. P. Boulet, E. Gingras, Mlles Marguerite et Jeanne Y. Côté et M. J. A. Drouet, Alfred Poulin, Dr J. A. Jinchereau, E. Paradis, M. Amédée Roy, de Montréal, et chanté "Salutation angélique" de Gounod, à l'offertoire de M. Gagnon, de Montréal.

M. l'abbé Horace Gagnon, du sé-

minaire de Québec, a chanté la messe assisté de MM. les abbés Arthur Robitaille et Georges Gauthier diacre et sous-diacre. On a fait durant le saint office, le distri- butif d'un pain bénit, donné par M. Eugène Leclerc, M.P.P. La quête a été faite par M. et Mme B. Rondeau, Mlle et M. Eph. L'Héroux, Mlle et M. A. Dugal et Mme et le Dr Art. Leclerc.

Le sermon a été fait par M. l'abbé Aristide Magnan.

S. G. Mgr Bégin assistait au trône, ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé, au chœur. La Société Saint-Jean-Baptiste avait un grand nombre d'invités, d'honneurs dont S. H. le lieutenant-gouverneur et lady Langelier, le capit. Pelletier, l'hon. sénateur Landry, l'hon. sénateur Choquette, l'hon. A. Turgeon, l'hon. Cyr. Delage, le maire Drouin et Mme Drouin, l'hon. Thomas Chapuis et Mme Chapuis, l'hon. Boucher de la Bruère, M. Arthur Lachance, M. et Mme Eugène Leclerc et une foule d'autres.

À l'issue de la messe, il y eut présentation d'adresses par le président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec au lieutenant-gouverneur, à S. G. Mgr l'Archevêque et au maire Drouin, et réponses par ce dernier.

Dans l'après-midi, des amusements ont eu lieu aux terrains de l'Exposition, sous les auspices d'un comité nommé à cette fin par la Société Saint-Jean-Baptiste. Il y eut courses de vélos, courses à pieds et en bicyclettes, lutte de crosses et feu d'artifice de jour, très original et joli. Environ six mille personnes s'étaient portées sur les terrains de l'Exposition pour assister à ce programme de sports. Huit mille personnes assistèrent à la course à pied et à celle en bicyclettes.

Les souscriptions recueillies par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec pour venir en aide aux Canadiens-français d'Ontario sont reçues jusqu'au 1er juillet.

# LE COMMERCE CANADIEN

## Il promet de dépasser, en 1913, le record des meilleures années précédentes.

Ottawa, 25. — Les rapports du commerce du Canada indiquent que l'année 1913 va battre tous les records précédents. Pendant le mois de mai, le commerce étranger a été de \$91,722,316, réalisant une augmentation de deux millions et demi sur le mois de mai 1912, alors que le chiffre total du commerce avait été de \$89,121,301.

Pendant les deux premiers mois de l'année fiscale, avril et mai, le montant total du commerce a été de \$164,330,000 contre \$150,455,194 dans le mois correspondant de 1912.

L'exportation des produits indigènes pendant le mois de mai de l'année dernière avait été de \$27,888,971, con-

## Un joli succès

Un joli succès, c'est celui de M. J. Gustave Bourbonnière, fils de M. J. Gustave Bourbonnière, qui a obtenu au collège de Notre-Dame, une grande distinction, son diplôme de cours commercial, rôle onze premiers prix sur treize, plus deux seconds et deux médailles, l'un pour l'excellence et l'autre pour concours de déclamation ouvert à tout le collège.

**Résolution de condoléances**

Les médecins du dispensaire Sainte-Clotilde ont appris avec peine la mort du Père des Gouttes de Lait de Montréal, le docteur S. Lachapelle, et offrent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Que copie de la présente résolution soit envoyée à la famille et aux journaux.

A. H. ARCHAMBAULT, M.D.  
J. A. CHARRON, M.D.

**En villégiature**

L'ex-échevin Noël Leclair, Madame Leclair, et leur famille sont allés passer la belle saison à leur villa "Chantecher", Saut-a-Récollet.

**LE PLUS CÉLÈBRE DES VINS TONIQUES ET APERITIFS FRANÇAIS**

Il n'y a qu'un véritable

**"DUBONNET"**

Un nom seulement sur la bouteille

**"DUBONNET"**

Méfiez-vous des imitations

**L. CHAPUT, FILS & CIE LIMITEE**

Seuls dépositaires pour le Canada, Montréal.

POLITIQUE ETRANGERE

UNE MARINE ADEQUATE

"Pour les Américains", écrit l'amiral Dewey; "Elle doit signifier une marine venant immédiatement après celle de l'Angleterre."

Washington, 25. — D'après l'amiral Dewey, officier en retraite, une flotte américaine adéquate signifie une flotte venant en second rang après la Grande-Bretagne, et "la disproportion est simplement une invitation à la guerre".

Une est la préservation de la paix, et c'est la justification de son existence. Pour remplir cette fonction, la marine doit être adéquate; et, bien que l'on ait beaucoup discuté sur sa signification depuis quelque temps, le mot "adéquat" appliqué à la marine n'a qu'une signification, et c'est qu'une "marine adéquate" est une marine assez puissante pour combattre et défaire tout ennemi probable. Cette puissance n'est pas absolue; elle est relative et varie de période en période, comme les autres puissances du globe varient leurs effectifs navals.

LE TARIF AMERICAIN

Le projet de loi Underwood subit d'importantes modifications. — L'impôt sur le revenu et certains détails d'administration.

Washington, 25. — Le comité des finances du Sénat a fait des changements radicaux à l'impôt sur le revenu et a modifié les clauses administratives de la mesure, afin de surmonter toutes les objections soulevées par les puissances.

Aucun amendement n'a été soumis à la loi, mais les sénateurs démocrates auront l'occasion de se prononcer sur deux amendements à la liste du sucre. Le sénateur Shafroth, a présenté un amendement pour que le taux du sucre soit fixé à un centin et demi par livre, au lieu de l'entrée en franchise comme le prévoit le bill Underwood; le sénateur Thornton a présenté un second amendement pour que les taxes de la loi Payne-Andrich soient maintenues.

Les changements à la section administrative comprenant une nouvelle disposition donnant au président l'autorité d'accroître les droits tarifaires sur certains articles étrangers venant de pays qui font une distinction contre les produits des Etats-Unis.

D'autres changements comportent l'exemption de l'impôt sur le revenu pour les compagnies d'assurance, les Chambres de Commerce, les corps civiques, les municipalités, les comtés et les Etats.

La concession tarifaire de cinq pour cent sur les marchandises importées par des vaisseaux battant pavillon américain; la clause "anti-dumping", et les dispositions permettant à des agents américains d'examiner les livres des manufacturiers étrangers en cas de dispute sur l'évaluation des marchandises importées, ont été enlevés du projet de loi. Ces dispositions avaient soulevé des protestations de la part des nations étrangères.

La révision des clauses administratives diminue plusieurs des réformes proposées dans le projet de loi Underwood. Néanmoins, le comité des finances propose un amendement pourvoyant à la création d'un comité pour étudier les lois régissant l'administration du revenu, dans le but de "les simplifier, de les harmoniser, de les réviser et de les codifier".

Les membres démocrates du comité ont déclaré qu'il se pourrait que des changements nouveaux fussent faits à l'impôt sur le revenu et à la partie administrative avant le rapport au caucus. Cependant, il est à peu près certain que les sections révisées aujourd'hui seront soumises telles qu'elles.

Le président pourra évoquer sa proclamation quand il le jugera à propos. Le comité des finances a adopté un amendement en vertu duquel les articles fabriqués par les enfants et les forçats seront exclus.

LA PAIX DANS LES BALKANS

Elle fait de nouveau place aux rumeurs de guerre. — La Serbie et la Russie.

Londres, 25. — L'espoir que la discussion des Balkans va être soumise à l'arbitrage de la Russie et que les premiers ministres des quatre Etats balkaniques se rencontreront à Saint-Petersbourg, se vérifie de plus en plus. Le rétablissement du ministère du premier ministre Pasitch démontre que la Serbie s'est rendue à l'avis de la Russie et on rapporte même que la Bulgarie est maintenant prête à accepter sans condition l'arbitrage de la Russie.

Une dépêche de Belgrade au "Times" mande que le gouvernement serbe a consenti sans réserves à envoyer un représentant à Saint-Petersbourg.

ETATS-UNIS

M. Roosevelt dans la République Argentine

New-York, 25. — Théodore Roosevelt quittera New-York dans la première semaine d'octobre pour faire une série de discours dans la République Argentine sur des sujets d'intérêt social-international. Incidemment il se rendra au Brésil et au Chili et pourra peut-être faire un voyage dans la partie tropicale du continent.

L'administration. Cette clause figurait dans le bill avant les conférences finales qui ont eu lieu à la Maison Blanche, mais en fut retranchée à cause de l'opposition du secrétaire Bryan et d'autres. Une bonne partie de la critique du bill faite par les membres des deux chambres, depuis que sa teneur a été rendue publique, avait pour but de créer un des billets de la banque nationale, sans non plus mettre opposition à une dépréciation de valeur des bons de 2 pour cent du gouvernement qui garantissent ces billets. On dit maintenant que cette objection est devenue assez forte pour convaincre les chefs de l'administration que la clause doit être établie pour que le bill passe.

Le nouveau projet de loi monétaire

Washington, 25. — Le bill concernant le cours de l'argent devra subir quelques modifications avant d'être adopté par la Chambre des Représentants ou par le Sénat, bien qu'il doive être présenté aux deux chambres sous la même forme, sous laquelle il a été récemment publié.

La taxe sur les bananes

LA JAMAÏQUE AVAIT REFUSE AU CANADA LA RECIPROCITE AFIN DE PLAIRE AUX ETATS-UNIS MAIS VOILA QUE L'ONGLE SAM LUI JOUE LE TOUR.

Halifax, 25. — Le "Halifax Herald" publie la dépêche suivante de Kingston, Jamaïque. Les nouvelles reçues de Washington causent un grand malaise ici. On dit que le bill du tarif Underwood a été approuvé par la majorité démocratique du comité des finances, mais maintenant une clause imposable sur les bananes, une taxe de cinq sous par régime. Cette taxe paraît insignifiante à première vue; mais on craint qu'elle n'affecte sérieusement le principal produit de la Jamaïque. Si la mesure est définitive-

ment adoptée, elle établira une distinction défavorable à la Jamaïque, estimée à 40 ou 50 cents, étant donné que les régimes de bananes produites ici sont beaucoup moins gros que ceux de l'Amérique Centrale. Le résultat de cette différence serait désastreuse pour les planteurs de la colonie. La nouvelle que les bananes seraient taxées, produit d'autant plus d'effet que la Jamaïque s'est abstenue d'accepter la réciprocité avec le Canada par crainte d'offenser les Etats-Unis, et que des mesures de représailles ont été adoptées contre le produit qui sera maintenant sujet à l'impôt. Le but de la taxe est de frapper les compagnies qui contrôlent le commerce des bananes et qui constituent un monopole; et non de créer une distinction défavorable à la Jamaïque. Mais malheureusement il en est ainsi, et l'avenir de la colonie sera gravement compromis si la mesure est appliquée sans modification. Le total de l'exportation des bananes aux Etats-Unis est maintenant de 17,000,000 de régimes par année.

Relations russo-américaines

Washington, 25. — Répondant à une suggestion faite il y a quelque temps par le gouvernement russe, le secrétaire Bryan a informé l'ambassadeur Bakheteff qu'il serait prêt à entrer en négociations pour un nouveau traité de commerce entre les Etats-Unis et la Russie.

Aucun essai n'a encore été fait pour l'ouverture de ces négociations, et l'avenir de la colonie sera gravement compromis si la mesure est appliquée sans modification. Le total de l'exportation des bananes aux Etats-Unis est maintenant de 17,000,000 de régimes par année.

ANGLETERRE

Le nouveau Conseil Privé

Londres, 25. — Homer Greenwood a soulevé un point intéressant au sujet du bill concernant le nouveau conseil privé, à la Chambre des Communes, hier. Il a demandé si le premier ministre en choisissant deux "law lords" additionnels, se limitera à la magistrature anglaise ou s'il comprendra dans son choix la magistrature des colonies d'outre-mer également. Répondant au nom du premier ministre, sir Rufus Isaacs a dit que le choix sera limité à la magistrature anglaise.

Démission prochaine du gouvernement de Gibraltar

Londres, 25. — Le "Times" dit que sir Archibald Hunter, gouverneur de Gibraltar, démissionnera à la fin du mois courant et sera pour successeur sir Herbert Miles. On se rappelle qu'il y a quelques mois le gouverneur a prononcé devant une députation de la chambre de commerce de Gibraltar, un discours où il a critiqué l'attitude de la magistrature anglaise et le fonctionnement du système de jury, attribuant aux jurés indigènes de la péninsule un dévouement des résidents indigènes au détriment des Anglais. Ces expressions d'opinion ont soulevé l'indignation des habitants et une députation a été chargée de se rendre à Londres pour transmettre un mémoire à M. Harcourt, secrétaire colonial.

AUSTRALIE

Le nouveau cabinet

Londres, 25. — D'après les dernières dépêches envoyées, de Sydney, N. G. S., le nouveau cabinet australien serait constitué comme suit: Premier ministre et ministre de l'Intérieur, J. Hume Cook, trésorier, Sir J. Forrest, procureur général, W. H. Irvine, ministre de la défense, E. D. Millen, ministre des affaires étrangères, P. M. Glyn, ministre du commerce et des douanes, L.-E. Groom, ministre des postes, A. W. Wynne, vice-président du conseil exécutif, T. H. McCall, ministre sans portefeuille, W. A. Kelly et J. S. Clemons.

RUSSIE

La défense territoriale

Saint-Petersbourg, 25. — La Douma a discuté hier les estimés de la guerre. Référant à l'accroissement des armements de l'Allemagne, le chef d'état-major a énuméré les mesures prises par le gouvernement russe pour assurer une défense efficace. Elles ont trait au renforcement de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie et nécessiteront de nouveaux sacrifices en hommes et en argent.

PEROU

Mort d'un homme d'Etat

Lima, Pérou, 24. — Nicolas De Piérola, un homme d'état distingué de notre pays, est mort ce matin. Le gouvernement lui fera faire des funérailles civiques et lui paiera le tribut d'honneurs habituellement accordé aux présidents.

CHINE

La dynastie des Mandchous

Pékin, 24. — Yang Shao-Yi, qui fut l'ami et le confident du prince Ch'Un, le régent déposé par la révolution, vient d'être élu au poste de président Yuan Shi-Kai, dans laquelle il n'a jamais espéré que la dynastie des Mandchous reprendrait le pouvoir. Il avait été président du gouvernement provisoire à cause de l'estime qu'on portait sur lui les républicains et les monarchistes, si est maintenant retiré de la politique.

La nouvelle maison Leroux, Daignault & Brault, Limitée. Meubles, Tapis, Prélarts, Rideaux, Draperies, Poèles, Etc., Etc. annonce ses spécialités comme suit: Ameublements et Fournitures POUR Eglises, Couvents, Ecoles, BUREAUX PUBLICS ET PRIVÉS. Choix exceptionnel de Tapis, Prélarts et Draperies. Quotations fournies sur demande. Une attention toute particulière est apportée à la correspondance. 637-639 rue Ste-Catherine Est ANGLE BEAUDRY MONTRÉAL.

Courier de Saint-Aimé-sur-Yamaska

(De notre correspondant) Saint-Aimé-sur-Yamaska, 25. — Mercredi soir, à 7 heures 1/2, présidée par M. le curé C. T. N. Angers, et son vicaire J. Ls. Boisvert, avait lieu la séance de fin d'année donnée par les élèves de cette brillante institution, suivie de la distribution des prix. De magnifiques volumes furent donnés aux 200 enfants qui forment ce pensionnat. Deux médailles d'or furent décernées, la 1ère offerte par M. le curé Angers, à Mlle Alphonsine Pelletier, de Saint-Aimé; la 2ème offerte par M. l'abbé Boisvert, à Mlle Lucia Boucher, élève diplômée de Sainte-Croix de Dunham, comté Missisquoi.

La route Montréal-Québec

(De notre correspondant) Québec, 25. — Pour faire suite à une résolution adoptée au congrès des routes nationales, tenue à Richmond, en février dernier, une députation rencontrera, jeudi, le gouvernement pour demander la construction d'une grande route, de Québec à Montréal, par la rive sud, passant par Richmond et Sherbrooke, pour être reliée à la route de Sherbrooke à la frontière. La partie ouest de la route irait de Richmond à Granby et une autre de Magog à Granby. De ce dernier endroit, la route irait jusqu'à Montréal, par Abbottford, Saint-Césaire, Roussmont, Chambly, etc.

Sept personnes ont failli périr à New-York, hier soir

New-York, 25. — Un gros édifice situé entre les rues Leonard et Church a été complètement détruit par le feu, hier soir. Les pertes sont évaluées à \$300,000. Sept pompiers faillirent perdre la vie, alors qu'ils étaient à combattre les flammes au troisième étage de l'édifice. Quatre des hommes se cramponnèrent à l'échelle de feu pour ne pas tomber, mais les trois autres furent refoulés par les flammes et durent chercher un refuge sur une enseigne électrique. C'est grâce à des jets d'eau bien dirigés qu'on put les sauver. Néanmoins, ils s'infligèrent des brûlures sérieuses et durent être transportés à l'hôpital.

Incendie d'une fabrique à Limoilou

Québec, 25. — Le feu a complètement détruit la manufacture de la Canadian Packing Company, à Limoilou, hier après-midi. Deux magasins voisins, furent aussi incendiés. Les pertes sont évaluées à \$25,000.

Les Graphophones Columbia LES NOUVEAUX RECORDS POUR JUILLET sont maintenant EN VENTE. Leur Fini, Leur Sonorité, La Force du Mécanisme. Nous recommandons surtout le style "Favorite à \$65.00." — C'est un Grafonola sans cornet qui convient pour le yacht. DEMANDEZ NOS CATALOGUES, nous vous les Mailerons Gratuitement tous les Mois. Canadian Graphophone Co. 24a RUE VICTORIA, près de Goodwin.

TENTES BALANÇOIRES CHAISSES PLIANTES HAMACS CANOTS ET CHALoupES TENTES A LOUER. Téléphone Main 3320. COMPAGNIE D'AUVENTS DES MARCHANDS, LIMITEE 25-27 RUE NOTRE-DAME EST, MONTREAL.

MAGNIFIQUE EXCURSION A LA RIVIERE SAGUENAY. La seule excursion à prix réduits de la saison partira de Montréal sur le nouveau et splendide vapeur "Saguenay" à 8 h. p.m., samedi le 28 de juin, arrivant à Montréal au retour à 6 h. p.m. le 1er juillet (excursion de jour de Québec à Montréal). Comme l'espace est limité, on devra se procurer ses cabines tout de suite.

THE CANADIAN CREDIT MEN'S ASSOCIATION (DIVISION DE QUEBEC) LIMITED. Téléphone Main 8518. Suite 1, 2, 3 Edifice Coristine, MONTREAL. BUREAU DE DIRECTION: S. C. Matthews, of Matthews, Towers & Co., président; E. W. Grigg, Jas. Coristine, Limited, vice-président; G. A. Vazary, La Cie Paquet, Limited, 2ième vice-président; Paul J. Valentine, secrétaire-trésorier. J. A. Gunn, Gunn Langlois & Co., Limited. H. DeLorme, Laporte, Martin & Cie. L. Geo. Mulligan, Debenham (Canada) Limited. S. D. Fother, Lamontagne, Limited. Allan Parsons, Brophy, Parsons & Redden, Limited. WINNIPEG, TORONTO, REGINA, CALGARY, SAINT-JEAN, VANCOUVER.

# LA VIE SPORTIVE

## LES JOUEURS DU NATIONAL PRATIQUENT HIER SOIR SOUS LA DIRECTION DE DUNPHY

SI NOS HOMMES VEULENT METTRE A PROFIT LES ENSEIGNEMENTS DONNES PAR CET INSTRUCTEUR ILS VAINCRONT SUREMENT LES IRISH-CANADIENS SAMEDI PROCHAIN A MAISONNEUVE. — HENRY SCOTT ET HOGAN S'ALIGNERONT CONTRE LES 'CANAYENS'.

Les joueurs du National ont eu une excellente pratique à Maisonneuve, hier soir, sous la direction de Barney Dunphy.

La rencontre de samedi prochain entre les "Canayens" et les Irlandais suscite beaucoup d'intérêt. Une victoire de "Habitants", remettrait nos hommes dans la course pour le championnat du Big Four tandis qu'une défaite leur nuirait considérablement.

Les équipiers de notre équipe canadienne-française veulent être les premiers à infliger une défaite aux prétentieux Irish-Canadiens et l'ardeur qu'ils ont déployée dans leur exercice d'hier soir suffit pour démontrer que les nôtres veulent faire connaître l'importance d'une défaite aux protégés

du grand Jim Kavanagh. De son côté, George Kennedy ne veut perdre aucune chance et aussi il a demandé à Henry Scott de s'aligner contre les "Habitants" samedi prochain. Il a aussi demandé cette même faveur à Hogan.

Ces deux équipiers qui ont à cœur de voir les couleurs irlandaises figurer avec avantage dans le Big Four ne se sont pas fait tirer l'oreille et ont promis séance tenante de revêtir leur uniforme samedi afin de combattre contre le National. La défense des Irish-Canadiens est sans défaut et la présence de Henry Scott et Hogan sur l'attaque renforcée beaucoup le "home" et nous conseillons aux joueurs du National de ne rien régler car ils auront à faire face à une équipe difficile à vaincre.

## Les Indiens sont défaits par Montréal

DEE MASON A FAIT MERVEILLE DANS LA BOITE POUR LES ROYALS ET REMPORTA LA VICTOIRE POUR SON CLUB. — AUTRES RENCONTRES.

**PARTIES D'HIER**  
Montréal, 4; Newark, 3.  
Jersey City, 3; Rochester, 2.  
Toronto, 7; Providence, 3.  
Providence, 7; Toronto, 4.  
Baltimore, 3; Buffalo, 1.  
Baltimore, 2; Buffalo, 0.

**POSITION DES CLUBS**

G.	P.	P.C.
Newark	42	23 646
Rochester	38	28 576
Buffalo	35	30 538
Providence	30	33 476
Baltimore	30	33 476
Jersey City	28	32 447
Montréal	26	33 441
Toronto	23	40 365

**JOUTES D'AUJOURD'HUI**  
Montréal à Newark.  
Toronto à Providence.  
Buffalo à Baltimore.  
Rochester à Jersey City.

## MASON A BIEN LANCE

Newark, 25.—Les Royals de Kitty Brasfield se sont enfin réveillés. Hier après-midi le club Montréal a défait le Newark par 4 à 3. Les visiteurs frappèrent cinq coups sûrs et comptèrent trois points sur les balles de George Bell dans les deux premières reprises.

Shack remplaça Bell à la troisième manche et fut son adversaire en échec à l'exception de la septième. Épreuve alors que les Royals comptèrent le point qui devait leur donner la victoire.

Del Mason avait été choisi par le gérant des Royals pour faire face aux rudes frappeurs des Indiens. Il s'acquitta très bien de sa tâche mais se co-équipiers ne lui accordèrent pas le support qu'il méritait. Lennox remplaça Griggs au premier but et Deninger joua au deuxième. Ces deux joueurs excellèrent dans leur position.

Voici le résultat détaillé de la partie :

**NEWARK**

Ab.	R.H.	Po.	A.E.
Dalton, r.f.	4	1	0 1 0
Cagnier, s.b.	3	0	0 5 0
W. Zimmerman, l.f.	3	0	0 3 0
Saccina, l.b.	4	0	1 1 4
Meyers, c.f.	4	1	2 0 0
E. Zimmerman, 3b.	3	1	0 5 0
Getz, 2b.	4	0	1 5 0
Higgins, c.	4	0	1 4 0
Bell, p.	2	0	0 0 0
Collins, p.	0	0	0 0 0
Schacht, p.	2	0	0 0 0

Totaux..... 32 3 5 27 15 0

## MONTREAL

**Ab. R.H. | Po. | A.E. ||  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Yeager, 2b. | 5 | 0 | 1 0 1 0 |
| Deninger, c.f. | 2 | 1 | 1 5 1 0 |
| Demmitt, l.f. | 4 | 0 | 1 0 1 0 |
| Lennox, l.b. | 4 | 1 | 1 13 1 0 |
| Emmond, 2b. | 4 | 0 | 1 4 1 1 |
| Burns, c. | 4 | 1 | 1 6 0 1 |
| Mason, p. | 4 | 1 | 1 0 3 0 |
| Purtell, s.s. | 3 | 0 | 1 2 1 1 |**

Totaux..... 34 4 9 27 14 3

(x) A frappé pour Bell à la 2ème reprise.

Résultat par reprise :

Newark.....020010000—3  
Montréal.....21000100—4

## SOMMAIRE

Coups sacrifiés, E. Zimmerman, Gilhooly, W. Zimmerman; buts volés, E. Zimmerman; C. de 2 buts, Swacina; C. de 3 buts, Gilhooly;

## Ligue de la Cité

Chacun à ses petites ambitions. Celle du gérant Payette est de vaincre les Richmond dimanche prochain au terrain des Shamrocks avec sa vaillante équipe des Hochelega. Plusieurs croient qu'il vise à très haut, mais n'a-t-il pas Paquette à sa disposition pour réussir là où les Voltigeurs ont échoué avec le grand Duchesne? L'intention des Hochelega est de sortir le plus tôt possible de la deuxième division, position qui sied fort mal à l'équipe du "quartier". Les Richmond savent qu'ils ne doivent rien perdre pour suivre les Athlétiques de près, car Billy Innes semble avoir pris une première hypothèque sur la première place dans les séries. La lutte des lanceurs Ashton et Paquette vaudra la peine d'être formée et son "off-day" d'il y a quinze jours ne se répétera pas dimanche prochain.

Les All-Montreal de Pat Kennedy, le gérant toujours satisfait, redoutent toujours les surprises des Balmoral. Ce club est en train de se renforcer et quelques gérants sont même prêts à fournir de bons réserves à McCogran pour donner du ton à son équipe dans la série. Il y aura foule au Shamrock pour être témoin de ces belles parties.

Les joueurs du National ont eu une excellente pratique à Maisonneuve, hier soir, sous la direction de Barney Dunphy.

La rencontre de samedi prochain entre les "Canayens" et les Irlandais suscite beaucoup d'intérêt. Une victoire de "Habitants", remettrait nos hommes dans la course pour le championnat du Big Four tandis qu'une défaite leur nuirait considérablement.

Les équipiers de notre équipe canadienne-française veulent être les premiers à infliger une défaite aux prétentieux Irish-Canadiens et l'ardeur qu'ils ont déployée dans leur exercice d'hier soir suffit pour démontrer que les nôtres veulent faire connaître l'importance d'une défaite aux protégés

but sur balles de Mason, Schacht, Bell; retirés au bâton, Schacht, 2, Mason 3; balle manquée, Burns; buts sur erreurs, Newark 2; laissés sur les buts, Newark 5, Montréal 7. Arbitres, Kelly et Mullin. Temps 1.40.

## AUTRES PARTIES

**1re Partie**  
Providence.....20010000—3 9 0  
Toronto.....30003000—3 16 2  
Slime, Moran et Jones; Brown et 2ème Partie  
Providence.....03100012x—7 10 0  
Toronto.....02000002—4 10 1  
Moran et Koehler; Hearn et Bemis.

**1ère Partie**  
Baltimore.....0100002x—3 8 2  
Buffalo.....00010000—1 9 0  
Roth et Egan; Frill et Gowdy. Arbitres, Carpenter et Hayes.

**2ème Partie**  
Baltimore.....0000002x—2 3 2  
Buffalo.....00000000—0 2 1  
Shawkey et Bergen; Jamieson et Lalonde. Arbitres, Hayes et Carpenter.  
Rochester.....10000100—2 4 0  
Jersey City.....0000110x—3 9 0  
D. Martin et Williams; Manser, Brandon et Wells. Arbitres, Owens et Nallin.

## Les parties dans les grandes ligues

Voici les résultats des parties jouées hier après-midi, dans les séries des ligues Américaine et Nationale :

**LIGUE AMERICAINE.**  
New-York.....00000000—0 5 1  
Washington.....00100200—3 6 1  
McConnell, Caldwell, Sweeney et Gosset; Boehling et Henry.  
St-Louis.....30000001—8 13 1  
Chicago.....00000000—0 6 1  
J. Mitchell et Agnew; Lange, White et Schalk.

**1ère partie :**  
Cleveland.....00020002—6 5 1  
Detroit.....000000130000—5 7 7  
Kahler, Blanding, O'Neill et Carisch; Willet et McKee.  
**2ème partie :**  
Cleveland.....00000500—5 8 1  
Detroit.....10000005—6 12 3  
Blanding, Mitchell et O'Neill; Zanolch, House et Stange.

## POSITION DES CLUBS.

**G. P. P.C.**

Philadelphie	43	15	741
Cleveland	40	24	625
Washington	33	28	548
Boston	31	27	534
Chicago	31	27	523
Detroit	26	39	490
St-Louis	24	42	362
New-York	17	42	288

## LIGUE NATIONALE

Philadelphie.....02500010—8 11 2  
Boston.....00010301—5 11 3  
Seaton, Alexander et Killifer; Tyler, Dickson, Hess et Rariden.  
Chicago.....00000000—0 11 2  
St-Louis.....00001000—1 11 0  
Lavender, Reulbach et Broshnan; Griner et Wingo.

New-York.....00000000—0 5 2  
New-York.....03010000—4 7 0  
Stack, Yingling et Miller; Tesreau et Meyers.  
Pittsburg-Cincinnati. Phie.

## POSITION DES CLUBS.

**G. P. P.C.**

Philadelphie	37	17	685
New-York	34	22	697
Chicago	32	27	542
Brooklyn	29	25	537
Pittsburg	27	32	458
St-Louis	25	31	446
St-Louis	25	35	417
Cincinnati	20	40	333

## Excursion par eau de la R. & O.

La R. & O. offre plusieurs charmantes excursions à prix réduits. Voyez l'annonce à la page 5, ou téléphonez Main 1731. Bureau des billets de la ville.

## Le Saint-Louis de Lachine à Vaudreuil

Le club de baseball Vaudreuil recevra dimanche prochain la visite du fameux St-Louis de Lachine.

La partie aura lieu au terrain de l'association St-Michel à Vaudreuil village, elle promet d'être très intéressante car respectivement les deux équipes réclament la victoire.

Le Vaudreuil invite donc la population à se rendre à son terrain de jeu afin de l'encourager à la victoire.

Le Vaudreuil aimerait à arranger des parties avec tous clubs amateurs de Montréal ou des alentours spécialement avec les Rigaudi, Corseau, Cedar's rapid, Ste-Anne de Bellevue, St-Charles de Beaconsfield, Okla pour informations H. Martel, Vaudreuil, Tél. Bell 65.

## FETE DE LA CONFEDERATION

La R. & O. offre plusieurs charmantes excursions à prix réduits. Voyez l'annonce à la page 5, ou téléphonez Main 1731. Bureau des billets de la ville.

Le club de baseball Vaudreuil recevra dimanche prochain la visite du fameux St-Louis de Lachine.

## L'ENTRENEUR DU NATIONAL

Nous avons appris de source certaine ce matin que Roddy Finlayson sera engagé comme instructeur du National.

Cette nouvelle réjouira sûrement les partisans de notre équipe canadienne-française, car "Roddy" est certainement l'homme le mieux qualifié pour remplir cette position et nous pouvons dès maintenant prédire un succès pour les nôtres.

## Dans le monde de la crosse

### IL PART POUR L'OUEST

Harry Hyland, qui a été vendu récemment par le club Toronto à Con Jones de Vancouver, est parti, hier soir, pour l'Ouest, où il jouera le reste de la saison avec le club Vancouver. Hyland, quoique n'ayant pris part à aucune partie cette saison, s'est continuellement entraîné avec les Beachers et paraît être en excellente forme. Il sera sûrement une excellente acquisition pour le club Vancouver.

### IL VISITERA NEW-YORK

Le club de crosse Montréal aura une pratique au terrain de Westmont ce soir. L'équipe de la M.A.A.A. ne jouera pas de partie régulière dans la N. L. U. avant le 19 juillet, mais y participera à des engagements à l'étranger. Les directeurs du club Montréal ont reçu l'invitation d'aller jouer à New-York samedi prochain et il est plus que probable que les équipiers du Montréal feront le voyage.

### DES OFFRES A FITZGERALD

Toronto, 25 juin.—Con Jones est anxieux de s'assurer les services de Billy Fitzgerald pour le reste de la saison.

### LE PROTET DU NATIONAL

Le président du Big Four, P. J. Quinn, rendra sa décision dans l'affaire du protét du National, cette semaine.

### VICTOIRE DE SAINT-GEORGE

Québec, 25.—Le club Saint-George a triomphé du National de Saint-Roch, samedi dernier, par 4 points contre 0, et il compte gagner encore dans la ligue locale dimanche, en luttant avec le Saint-Patrick.

### AMATEURS EN 1913: PROFESSIONNELS EN 1914.

Vancouver, 25.—Les Vancouver amateurs, détenteurs de la coupe Mann, viennent de prendre une décision unique; celle de rester ensemble cette année pour entrer ensuite en lice dans les séries professionnelles de la N.C.L.A. en 1914.

### DES CROSES COMME PRIX

Les Shamrocks songent aujourd'hui à l'avenir, car il se prépare un grand mouvement dans le but de motiver une équipe de première classe sur le terrain en 1914. Afin d'encourager la jeunesse Irlandaise à persévérer dans son amour du jeu national, la direction des Shamrocks donnera de nouveaux croises aux garçons de 15 ans et moins qui sortiraient vainqueurs dans les courses à pied qui seront disputées entre les périodes de la jouée de samedi prochain.

## Ligue Canadienne

### PARTIES D'HIER

**1ère partie.**  
Guelph.....00020100—3 9 3  
Hamilton.....3001200x—6 12 0  
Leclair et Dunn; Donahue et Fisher. Arbitre — Jacobson.

**2ème partie.**  
Guelph.....2000000—2 6 2  
Hamilton.....001001—4 3 4  
Dorbeck et Dunn; Connolly, Garlow et Fisher. Arbitre, Jacobson.  
Ottawa.....50000004—10 11 6  
Brantford.....20110000—4 9 2  
Hill, Renfer et Loge; Killier, Coose et Lemond. Arbitre, Evans.

St-Thomas.....2010001—5 11 1  
London.....20100100—4 9 1  
Howick et Powers; Deneau et Matteson. Arbitre, Halligan.  
Berlin.....00000500—5 6 1  
Peterboro.....00000091—1 9 3  
Bradshaw et Stroh; Brodie, Tracey et McNeal. Arbitre, Daly.

### POSITION DES CLUBS.

**G. P. P.C.**

St-Thomas	27	14	659
Guelph	23	17	575
London	21	18	538
Hamilton	22	20	524
Ottawa	21	20	512
Peterboro	18	22	459
Brantford	16	24	385
Berlin	13	27	325

### Excursion par eau de la R. & O.

La R. & O. offre plusieurs charmantes excursions à prix réduits. Voyez l'annonce à la page 5, ou téléphonez Main 1731. Bureau des billets de la ville.

### Le Saint-Louis de Lachine à Vaudreuil

Le club de baseball Vaudreuil recevra dimanche prochain la visite du fameux St-Louis de Lachine.

La partie aura lieu au terrain de l'association St-Michel à Vaudreuil village, elle promet d'être très intéressante car respectivement les deux équipes réclament la victoire.

Le Vaudreuil invite donc la population à se rendre à son terrain de jeu afin de l'encourager à la victoire.

Le Vaudreuil aimerait à arranger des parties avec tous clubs amateurs de Montréal ou des alentours spécialement avec les Rigaudi, Corseau, Cedar's rapid, Ste-Anne de Bellevue, St-Charles de Beaconsfield, Okla pour informations H. Martel, Vaudreuil, Tél. Bell 65.

## Deuxième meeting au parc Dolorimier

IL S'OUVRIRA SAMEDI PROCHAIN SOUS LES AUSPICES DU MONTREAL DRIVING CLUB. — CETTE REUNION DURERA SEPT JOURS.

Le parc Dolorimier sera de nouveau assiégré par les amateurs du Sport des Royal-Canadiens, samedi prochain, alors que s'ouvrira le deuxième meeting de la saison sous les auspices du Montreal Driving Club.

La belle température que nous avons depuis quelque temps à mis la piste en excellente condition et des records de vitesse devraient être établis sur la piste de notre grand hippodrome de la partie est durant cette réunion qui durera sept jours.

Un grand nombre de chevaux qui ont pris part aux dernières courses de Dolorimier, du King Edward et de Blue Bonnets sont en éblouissement et leurs essais quotidiens démontrent qu'ils ont toute la forme voulue pour donner de très belles courses.

## Euchre à Vaudreuil

Le club St-Michel de Vaudreuil, a organisé pour le 28 juin, un magnifique euchre qu'il donnera dans la salle du palais de justice à Vaudreuil Village.

De magnifiques prix seront distribués aux gagnants. On prévoit un succès. Le club espère que la population se rendra en foule à cette fête intime. Le prix du billet est de 50 sous. Pour inf. H. Martel, Main 2168, Vaudreuil Tel. Bell 65.

## Autre victime du baseball

(Service particulier)  
Jasonville, Ind., 25.—Michael Ruth, âgé de 26 ans, est mort, hier soir, à la suite de blessures reçues au cours d'une jouée de baseball en cette ville dimanche dernier. Ruth était au bâton lorsque le receveur voulut retirer un coursour au deuxième but. Le ballon frappa Ruth à la tête et il succomba à ses blessures.

## Charles Ledoux est défait

(Service particulier)  
Los Angeles, Cal., 25.—Eddie Camp, de San Francisco, a obtenu, hier soir, la décision sur Charles Ledoux, de Paris, à la conclusion d'un combat de boxe de 20 reprises à l'arena Vernon.

## Ou acheter vos billets

Les amateurs de notre beau sport national canadien, voudront assister à la jouée de samedi prochain entre l'Irish-Canadian et le National à Maisonneuve pour se procurer des billets aux endroits suivants :

O. Désourdy, 137 Boulevard Saint-Laurent.  
J. Payette, 522 rue Sainte-Catherine Est.

## Le Sport des Rois

### A LATONIA

**1ère course, maidens de 2 ans, \$600.**  
1. L'Éclair, 2. Le Champion, 108. Martine, 2e place, 3.20, 2e place, 3.00, 3e, Mockery, 105, Estep, 3e place, 4.60. Temps : 1.09 3/5. Holton, Al Jones, Lindar, Candy Box, Dr Samuel, Czar Michael ont aussi couru.

**2ème course, 2 ans, \$600, 5-1-2 furlongs.** 1er, Korfbage, 112, Borel 1ère place, 3.00, 2e place, 2.80, 3e place, 2.60. 2. Le Champion, 108. Martine, 2e place, 3.20, 3e place, 3.00, 3e, Mockery, 105, Estep, 3e place, 4.60. Temps : 1.09 3/5. Holton, Al Jones, Lindar, Candy Box, Dr Samuel, Czar Michael ont aussi couru.

**3ème course, 2 ans, \$600, 1-1/2 mile.** 1er, St. Thomas, 108. Martine, 2e place, 3.20, 3e place, 3.00, 3e, Mockery, 105, Estep, 3e place, 4.60. Temps : 1.09 3/5. Holton, Al Jones, Lindar, Candy Box, Dr Samuel, Czar Michael ont aussi couru.

**4ème course, 2 ans, \$600, 6 furlongs.** 1er, Holios, 107, Steele, 1ère place, 4.90, 2e place, 4.20, 3e place, 3.20, 2e, U. Steppa; 110, Tenhan, 2e place, 26.00, 3e place, 13.00, 2e, Benaut, 108, McCabe, 2e place, 3.80. Temps : 1.14 1/5. Wrynock, Panzaretta, Maria C., Soiar Star ont aussi couru.

**5ème place, 3 ans, \$600, 6 furlongs.** 1er, Wilhite, 107, Borel, 1ère place, 4.20, 2e place, 3.10, 2e, Merrick, 113, Loftus, 2e place, 11.40, 3e place, 6.70, 3e, Sleeth, 107, Steele, 3e place, 8.50. Temps, 1.13 3/5. Green, Closer, Cash on Delivery, Voyat Metoor, Amoret ont aussi couru.

**6ème course, 3 ans et plus, \$600, 1-1/2 mile.** 1er, Milton B., 115, Steel, 1ère place, 3.30, 2ème place, 2.80; 3e place, 2.30; 2e, Manager Mack, 106, Tenhan, 2ème place, 4.50, 3e place, 3.20 3e, Chartier, 103, McCabe, 3e place, 3.00. Temps : 1.47 3/5. Forehad a aussi couru.

**AU PARC BELMONT**  
1ère course, 2 ans, \$400, 5-1-2 furlongs : 1er, Delft, 103, Troxler, 5 A 2, au pair, 1 A 2; 2e, McDeceal, 105, Butwell, 5 A 1, 2 A 1, au pair; 3e, Flusk, 100, Tarrick, 5 A 1, 2 A 1, au pair. Temps, 1.06 3/5. Hudda's Brother, Lancewood, Clarior, Yodeling, Odd Cross et Small ont aussi couru.

**2ème course, handicap, 3 ans et plus, \$600, 1-3/8 mile :** 1er, Sand, Col. Holloway, 97, Ford, 5 A 1, 7 A 5; 3e, Mission, 103, Karrick, 3 A 1, 6 A 5. Temps : 2.20. Amalgite a aussi couru.

**3ème course, 3 ans et plus, \$500, 1 mile :** 1er, Stronuous, 100, Karrick, 4 A 1, 6 A 5, 7 A 10; 2e, Beau coup, 110, Wolfe, 18 A 5, 6 A 5, 1 A 2; 3e, Spin, 105, Hanover, 15 A 1, 6 A 1, 3 A 1. Temps : 1.40 3/5.

**4ème course, The Astoria Dinner Stakes, 2 ans, 5 furlongs :** 1er, Naiad, 114, Wolfe, 12 A 1, 3 A 1, au pair; 2e, Any Time, 114, Wilson, 12 A 1, 3 A 1, 4 A 1, 2e place, 3.20 3e, 3e, Hudda's Brother, Lancewood, Clarior, Yodeling, Odd Cross et Small ont aussi couru.

**5ème course, 2 ans, 5 furlongs :** 1er, Naiad, 114, Wolfe, 12 A 1, 3 A 1, au pair; 2e, Any Time, 114, Wilson, 12 A 1, 3 A 1, 4 A 1, 2e place, 3.20 3e, 3e, Hudda's Brother, Lancewood, Clarior, Yodeling, Odd Cross et Small ont aussi couru.

**6ème course, 2 ans, 5 furlongs :** 1er, Naiad, 114, Wolfe, 12 A 1, 3 A 1, au pair; 2e, Any Time, 114, Wilson, 12 A 1, 3 A 1, 4 A 1, 2e place, 3.20 3e, 3e, Hudda's Brother, Lancewood, Clarior, Yodeling, Odd Cross et Small ont aussi couru.

**7ème course, 2 ans, 5 furlongs :** 1er, Naiad, 114, Wolfe, 12 A 1, 3 A 1, au pair; 2e, Any Time, 114, Wilson, 12 A 1, 3 A 1, 4 A 1, 2e place, 3.20 3e, 3e, Hudda's Brother, Lancewood, Clarior, Yodeling, Odd Cross et Small ont aussi couru.

# TABAC À FUMER

## GREAT WEST

Il est délicieux.

10¢ PARTOUT

QUELQUES FAITS D'ACTUALITÉ

Origine de la fête de la Saint-Jean-Baptiste et des emblèmes des Canadiens-Irannais

Gérin-Lajoie a écrit: "Il est bien difficile de préciser l'origine des coutumes et des usages populaires, lors même que cette origine ne remonte pas bien haut."
En effet, dit Hubert LaRue (Bulletin des recherches de la Société de la Saint-Jean-Baptiste, 1912), ces choses-là naissent ou ne naissent pas, à l'instar de ce qui n'est pas inventé, ni de se découvrir; elles se font toutes seules.

La Navigation

AU CLUB DES MARINS CATHOLIQUES.

A 8 heures ce soir aura lieu le concert hebdomadaire au Club des Marins Catholiques. Plusieurs membres d'associations de la paroisse Saint-Michel feront les frais de ce concert.

NOTES MARITIMES

Le Tunisien, ligne Allan, est arrivé de Liverpool à Montréal, hier matin. Le Pretorian, ligne Allan, est attendu de Glasgow à Montréal aujourd'hui.

Le Manchester Port quittera Montréal aujourd'hui pour Manchester. L'Athenia, ligne Donaldson, est attendu de Glasgow à Montréal hier.

Le Manchester Corporation est arrivé de Manchester à Montréal hier. Le Teutonic, ligne White Star, est attendu de Liverpool à Montréal ce soir.

Le Royal George, ligne C. N. R., est attendu de Bristol à Montréal ce soir. Le Meragantic, ligne White Star, a quitté Montréal pour Liverpool hier.

L'Ascania, ligne Cunard, est arrivé de Londres et Southampton à Montréal hier. Le Royal Edward, ligne C.N.R., est arrivé de Montréal à Bristol hier.

LES ARRIVAGES

Table listing arrivals from various ports including Copenhague, Anvers, Chicago, Havre, Kronprinz, Brème, Stamboul, Naples, Boston, Montréal, Plymouth, New York, Minneapolis, Londres, New York, Campagna, Fishguard, New York.

NAVIGATION INTERIEURE

Canal Lachine, En haut: L. W. Robinson à Charlotte, vide; Keybell à Ashtabula, vide; Algonquin à Port Colborne, vide; Neepawa à Houghton, 1,800 tonnes de nitrate de soude; A. B. Davidson, à Chicago, vide; T. A. Tronico à Port Arthur, 1,400 tonnes de ciment; John Lambert, à Chicago, vide; Sarnor à Ashtabula, vide; Majestic, à Hamilton, passagers et cargaison générale; Thyra Menier, à Chicago, bois de pulpe.

En bas: Keybell, d'Ashtabula, charbon; Sarnor à Ashtabula, charbon; A. B. Davidson de Duluth, 51,668 minots de lin et 30,759 minots d'orge; City of Ottawa, de Detroit, 957 boîtes de fromage; Colline, de Lorraine, charbon; John Lambert, de Superior, 75,000 minots de sel; A. E. McKinstry, d'Ashtabula, charbon; Yorkton, de Sandusky, charbon; Rapids Queen, de Prescott, passagers.

PORT DALHOUSIE

Port Dalhousie, 24. — En haut: Parent, Oswego à Chicago, Bennington, Ogdensburg à Chicago, cargaison générale; Rosedale, Montréal à Port William, cargaison générale; Whitaker, Montréal à Toledo, vide; Turret cape, Belleville à Port William, ciment.

En bas: Derbyshire, Port Colborne à Montréal, céréales; Advance, Port Colborne à Montréal, céréales; Brandon, Ogdensburg, cargaison générale; Bucanere, Chicago, charbon; Sam Marshall, Port Colborne à Montréal, céréales; Glemmont, Port Colborne à Montréal, céréales.

PORT COLBORNE

Port Colborne, 24. — En haut: Toller, Kingston à Port Colborne, vide; Calgary, Kingston à Port Colborne, vide; Easton et Masaba, Montréal à Erie, vide; Byron Whitaker, Montréal à Buffalo, vide; Prince Rupert, Sarnia à Port William, rails d'acier; Rosedale, Montréal à Port William, cargaison générale; Pernt, Oswego à Chicago, charbon.

En bas: Brandon, Chicago à Ogdensburg, cargaison générale; Turret Crown, Port Arthur à Kingston, lin; Calgary, Port Colborne à Montréal, blé; Northida, Erie à Québec, charbon; Toller, Port Colborne à Montréal, blé.

SAULT SAINT-MARIE

Sault Sainte-Marie, Mich., 24. — En haut: Superior City, 6,30; Roman, Main, 10; Rosemont, 10,30; Arctur, 11,30; Curtis, Marvin, minuit, Waldo, 12,30; Ericsson, Bell, 2,30; Nottingham, 5,30; Yates, 6; Myron, Reddington, Page, Riddle, 6,30; Leonard Miller, 7,30; Osler, 8; Ream, 9; Newona, 10,30; Yosemite, Drummond, Sicken, Gawn, 11; Crete, Conception, Palki, 1; Duluth, 1,30; Fryer, Municy, 2,30; Athabasca, 3; Georgetown, Barium, Sarnic, Lasalle, Dan Hanna, 5; Heffelfinger, 5,30; C. H. Green, Our Son, 6; Angelina, 6,30; Carnegie, 7,30.

En bas: L. C. Smith, 8,30 hier soir; Lackawanna, 10; Bunsen, 11; Malieto, minuit; Robert Holland, Nelson Holland, Goshawk, 2; Caldera, Sinaloa, 3; Fitch, Mainland, 4; Shaughnessy, Saxona, 5; Morrall, 6,30; Braver, 7; Murphy, Marsala, Colby, 8,30; Har-

PARIS KID GLOVE STORE

140 RUE PEEL (près Hôtel Windsor)

Vente de Corsets de Juin OCCASIONS SPECIALES

dans les Corsets Français et Américains

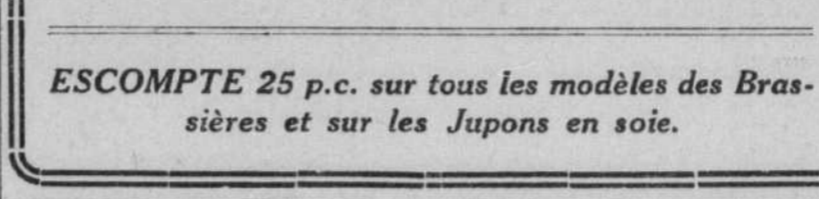
Comprenant les lignes discontinuées et désassorties de Marques bien connues:

500 paires C. B. R. & G. et courts importés, en belle batiste mercerisée. Valeurs régulières: \$2.00 et \$3.50. Spécial: \$1.50

200 paires Corsets Gosard se lançant en avant et R. & G. Valeurs régulières \$5.00 et \$9.00. Spécial: \$3.50

200 paires Corsets Binner & Irene, modes nouvelles, en coutil blanc importé. Valeur régulière: \$9.00. Spécial: \$5.00

ESCOMPTE 25 p.c. sur tous les modèles des Brassières et sur les Jupons en soie.



PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure No 524. The Provident Accident and Guarantee Co Ltd, demandeur vs E. Riopel, défendeur. Le 4e jour de juillet, 1913 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 424 1/2 rue de la Montée, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un coffre fort, meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant. T. W. THEMENS, H.C.S. Montréal, 24 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure No 972. Raymond Chartrand, demandeur vs J. C. Logan, défendeur. Le 12e jour de juillet 1913 à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 419 rue Saint-André en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.

Conditions: argent comptant. J. GAUDRY, H.C.S. Montréal, 24 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure No 1581. W. C. Clarke, demandeur vs R. Greenwood alias Greenwood, défendeur. Le 4e jour de juillet, 1913 à 2 heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 58 rue Metcalfe, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles, etc.

Conditions: argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S. Montréal, 24 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour Supérieure No 1536. Téléphone Rochon, demandeur vs Nathan Aloff et al, défendeurs. Le quatrième jour de juillet 1913 à dix heures de l'avant-midi, au domicile de Nathan Aloff, l'un des défendeurs, au No 1467 rue Garnier, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en bois de corde, etc.

Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 24 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit No 5941. Dame Emma Dagenais et vir, demanderesse vs Ovide Marsan, défendeur. Le quatrième jour de juillet, 1913 à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 445 rue DuRoi, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant. J. E. COUTU, H.C.S. Montréal, 24 juin 1913.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Cour de Circuit No 970. Larivière Incorporé, corps collectif de Montréal, demandeur vs Jean Baptiste Roy, de Montréal, faisant affaires sous les nom et raison sociale de F. X. Roy, défendeur. Le 4ème jour de juillet, 1913, à dix heures de l'après-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1397 rue Bordeaux, en la ville de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: argent comptant. J. H. VINET, H.C.S. Montréal, 25 juin 1913.

EXCURSIONS DE LA FETE DE LA CONFEDERATION

Rivière Saguenay, 28 de juin

PASSAGE \$22.00, Y COMP RIS REPAS ET CABINES. LE MAGNIFIQUE VAPEUR "SAGUENAY" part à 8 p.m. le 28 de juin et arrive à Montréal au retour à 8 p.m. le 1er de juillet. On peut passer le 1er de juillet, fête de la Confédération, à Québec, moyennant une légère somme additionnelle.

TAUX D'UN PASSAGE SIMPLE POUR L'ALLER ET LE RETOUR QUEBEC ET RETOUR: \$4.90. TORONTO ET RETOUR: \$10.00. KINGSTON ET RETOUR: \$5.50. Taux d'un passage simple, pour aller et retour, à tous les ports. Billets permettant de partir les 30 juin et 1er juillet. Retour jusqu'au 2 juillet.

PRIX D'UN PASSAGE DE TIERS CLASSE PLUS UN TIERS. — Départ du 28 juin au 1er juillet; limite de retour 3 juillet 1913.

EXCURSIONS SPECIALES DE L'APRES-MIDI DU 1er JUILLET. Le vapeur "Trois-Rivières" fera une excursion d'après-midi sur le fleuve, partant du quai Victoria à 2.15 p.m. et revenant à 8.00 p.m. Passage: 75 cents; enfants, 40c.

Le vapeur "Berthier" partira à 2.30 p.m. pour Boucherville, Varennes, et Verchères. Retour à 8.00 p.m. Passage, 75 cents; enfants, 40c.

VIIIe Pèlerinage Annuel AU SACRE-COEUR DE JESUS DE JOLIETTE

PAR LE CANADIAN PACIFIC RAILWAY LE DIMANCHE 29 JUIN 1913

Sous la présidence de R. P. O. Joly, C.S.V. DEPART DE LA GARE VIGIER A 8 HEURES 10 DU MATIN. Prix du billet: adultes \$3.00 (aller et retour). Enfants 50c.

On peut dîner à Joliette aux maisons de pension, moyennant 35c. S'adresser au Trésorier des Clercs de St-Viateur, rues St-Viateur et Durocher. Téléphone: St-Louis 519.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM MONTREAL ET TORONTO

SEULE ROUTE A DOUBLE VOIE. 9 a.m., 9.40 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m. Wagon-salon, restaurant et bibliothèque sur les trains de jour; wagons-lits Pullman éclairés à l'électricité, sur les trains de nuit.

Portland, Baie de Casco et les Côtes du Maine. Le Montréal, tous les jours, 8.01 a. m. 8.15 p. m. Arr. Portland, tous les jours, 6.45 p. m. 7.00 a. m.

Parc Algonquin. Wagon-salon-bibliothèque-buffet, tous les jours excepté le dimanche, part de Montréal à 8.00 a. m., arrivant au Parc Algonquin à 2.30 p. m. et Départ Harbor (Parry Sound) à 9.30 p. m.

Service de Premier Ordre sur tous les trains DOMINION DAY. Des billets de voyage circulaire seront mis en vente entre les stations du Canada, ainsi qu'entre certaines stations des Etats-Unis, au prix d'un BILLET DE TIERCE CLASSE SIMPLE. DÉPART DU 30 JUIN 1er juillet. Limite de retour, 2 juillet 1913. BILLET DE TIERCE CLASSE PLUS UN TIERS. Le 28 juin au 1er juillet. Limite de retour, 3 juillet, 1913.

Voie de Chemin de Fer et des Grands Lacs. Un service a été inauguré entre l'Est et l'Ouest du Canada, via Grand-Trunk et Northern Navigation Co.

Billets de Retour d'Été de Montréal à la Côte du Pacifique. Départ jusqu'au 30 septembre, retour 31 octobre 1913. Avec privilège d'arrêt.

EXCURSIONS DE COLONS. Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, en vente chaque mardi, jusqu'au 28 octobre, à prix très réduits. Billets bons pour deux mois.

DUREAU EN VILLE. 122 rue Saint-Jacques. Tél. Main 6905. Hôtel Windsor ou gare Bonaventure.

LECLAIR & CHALFOUX, LIMITE. AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts révisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies", il a été résolu, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, que les lettres patentes en date du 9e jour de juin 1913, constituant un corporation Leclair, comptable, Jacques Brosseau, avocat, Napoléon Chayer, Victor Larabée, Hippolyte Chalfoux et Delphine Couture, journaliers, tous de la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce des chaussures, et fabriquer les machines et outillages nécessaires pour ce commerce; (b) acheter ou autrement acquérir des terrains et y ériger les bâtiments nécessaires pour y installer les machines et l'outillage nécessaires ou utiles pour les fins de la compagnie; (c) Produire, manufacturer, développer, pour et à l'électricité, pouvoir électrique, courant électrique pour la lumière, le chauffage et la force motrice pour l'usage de la compagnie; (d) acheter, louer, louer plus en se conformant à tous les provinciale ou municipale à cet égard; (e) Acquérir la propriété des droits, brevets, licences, brevets, marques et autres droits, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la ville de Montréal, dans la province de Québec, en la ville de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes: (a) Manufacturier, importer, exporter et vendre toutes sortes de chaussures, de cuir et tout autre article en rapport avec le commerce

